

ENGAGÉS POUR NOS COLLECTIVITÉS

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

2022-2027



Coordination et rédaction

Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire

Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Conception et réalisation infographique

Direction générale des communications

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ce document est disponible sur le site Web du ministère du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale au www.mtess.gouv.qc.ca.

, 6 % 1 b 3 ')

' « S ¶ W O « J D O J % L E O L R W K ^a T X H H W \$ U F K L Y H V Q D W L R Q D O H V G X 4 X «

k * R X Y H U Q H P H Q W G X 4 X « E H F

MOT DU PREMIER MINISTRE

)RUW GMXQ LQYHVWLVVHPHQW G
U«SDUWL VXU FLQT DQV OH 3ODC
HQ PDWL^aUH GMDFWLRQ FRPPX
DFFUR°W GH ID©RQ VLJQL“FDWL

milieu communautaire, particulièrement le soutien
donné à la mission globale. Ce geste fort vise à
renforcer et à mettre en valeur le travail essentiel
de ce milieu pour le développement social et
économique de la société québécoise, dans toutes
les régions du Québec.



DUV
QWDO

DX

Avec les nombreuses perturbations qu'elle a entraînées au sein de nos communautés, la pandémie
GH &29,' D VRXOLJQ« ¢ JUDQGV WUDLWV WRXWH OMLPSRUWDQ
nombre important de nos concitoyennes et concitoyens. Elle a aussi démontré la nécessité d'offrir
un soutien accru et prévisible aux organismes qui jouent un rôle central au sein de nos collectivités
D“Q GH OHXU SHUPHWWUH GH UHPSOLU SOHLQHPHQW OHXU PLVVL

&H SODQ GMDFWLRQ FRQWULEXHUD GH ID©RQ VLJQL“FDWLYH DX C
HQ SHUPHWWDQW GH PLHX[IDLUH FRQQD°WUH VD FRQWULEXWLRQ

C'est l'ensemble du gouvernement qui s'engage dans cette démarche majeure et essentielle
pour le Québec tout entier. Le milieu communautaire occupe une place centrale dans notre
société et représente de façon exceptionnelle l'esprit de solidarité qui anime les Québécoises
et les Québécois.

Le premier ministre,

)UDQ©RLV /HJDXOW



MOT DU MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

L'action communautaire est une composante incontournable du développement social et économique du Québec. S'appuyant sur la mobilisation citoyenne, les milliers d'organismes qui participent à cette action conçoivent et mettent en œuvre des réponses innovantes et adaptées aux réalités de nos collectivités.



/H 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO HQ PDWL^aUH
GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH SU«YRLW QRWDPPHQW XQH DX
“QDQFLHU YHQDQW HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRQ GHV RUJDQLVPHV &H
dynamisme et leur contribution à la cohésion et à la vitalité de la société québécoise.

Ce plan d'action est le fruit d'une écoute attentive des enjeux formulés par le milieu communautaire et ses partenaires. La volonté de renforcer la capacité d'agir des organismes et de valoriser leur
FRQWULEXWLRQ DX ELHQ -WUH FROOHFWLI D RULHQW« OM«ODER
&HOOHV FL IDYRULVHURQW DXVVL OD FRK«VLRQ GHV DFWLRQV GH
milieu philanthropique et municipal ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux concernés.

-H VXLV “HU GH SU«VHQWHU OH 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO H
qui viendra renforcer et valoriser l'action communautaire partout au Québec. Au cours des cinq
prochaines années, une vingtaine de ministères et d'organismes participeront à sa mise en œuvre.
Ensemble, nous pourrons mieux soutenir nos collectivités.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration,
GH OD)UDQFLVDWLRQ HW GH OM, QW«JUDWLRQ HW PLQLVWUH UHV

Jean Boulet



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PREMIER MINISTRE.....	I.....
MOT DU MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE.....	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	IX....
INTRODUCTION	1.....

PARTIE 1

RECONNAÎTRE UNE PARTICULARITÉ QUÉBÉCOISE : L'ACTION COMMUNAUTAIRE COMME COMPOSANTE ESSENTIELLE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE.....5

8 Q « FRV\ VW ^a PH GH VROLGDULW« VRFLDOH OD VS« FL ^a FLW ^a GH OMDP	
/H U ¹ OH GH OM<WDW TX«E« FRLV GDQV OD UHFRQQDLVV ^a DQ ^a HW OH V	
/HV EDOLVHV GH OMLQWHUY ^a H.Q.W.L.R.Q...J.R.X.Y.H.U.Q.H.P.H.Q.W.D.Q.H...19..	
/D G«PDUFKH GH FRQVXOWDWLRQ ^b XQ WUDYDLQ...D.Y.H.F...H.W2SRXU OH P	
1.5 Des partenaires essentiels dans la réponse à la pandémie de COVID-19	23
0 R Q W U X Q Q P « W U R S R O H V R O L G D L U H . H . W . L . Q . F . Q . X . V . L . Y . H	25..

PARTIE 2

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET AXES D'INTERVENTION.....27.

9 X H G M H Q V . H . P . E . O . H	28.....
\$[H b & D S D F L W « G M D J L U G H V R U J D Q L V P H V . F R P P X Q D X W D L U H V	29.
2 U L H Q W D W L R Q \$ S S X \ H U O D U « D O L V D W L R Q G H O D . P L V V . D R Q G H V R U	
0 H V X U H \$ X J P H Q W H U O H “ Q D Q F H P H Q W J R X Y H U Q H P H Q W D O H Q D S S X L ¢ C	
des organismes communautaires	
0 H V X U H 6 R X W H Q L U G H Q R X Y H D X [R U J D Q L V P H V . F R P P X Q D X W D L U H V	
0 H V X U H & U X H U G H Q R X Y H D X [S U R J U D P P H V J R X Y H U Q H P H Q W D X [H Q D S S	
à la mission globale des organismes communautaires	
0 H V X U H 0 H W W U H H Q X Y U H X Q P « F D Q L V P H G H F R Q F H U W D W L R Q L Q W H U	
visant à assigner un port d'attache aux organismes communautaires	
à vocation multisectorielle	
0 H V X U H 6 R X W H Q L U O D P L V V L R Q J O R E D O H G H V R U J D Q L V P H V . ¢ Y R F D W L	

2ULHQWDWLRQ	&RQWULEXHU DX G«YHORSSHPHQW HW ¢ OD U«WHQ GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV.....	33..
0HVXUH	)DYRULVHU OMDXJPHQWDWLRQ GX QRPEUH GMDGK«UHQWV DX et à l'assurance collective	33...
0HVXUH	6RXWHQLU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV GDQV OD JHV de leurs ressources humaines	
0HVXUH	)DYRULVHU OMDFF ^{AV} ¢ OD IRUPDWLRQ FRQLQXH SRXU OH SH des organismes communautaires	
0HVXUH	'«YHORSSHU XQH RIIUH GH IRUPDWLRQ SHULQHQH HW DGD aux besoins des organismes communautaires	
\$[H b	ORELOVDWLRQ...GHV...SDUWHQDLUHV.....	36...
2ULHQWDWLRQ	)DYRULVHU QD...SDUWLELSDWLRQ...GHV...PLQHX[	36
0HVXUH	6RXWHQLU GHV LQLWLDWLYHV YLVDQW ¢ IDYRULVHU OD SDUW et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires	36
0HVXUH	(QRXUDJHU OH E«Q«YROW FKH] OHV MHXQH...GDQV OHV «W	
0HVXUH	6LPSOL«HU OMDFF ^{AV} ¢ OD Y«UL«FDWLRQ GHV DQW«F«GHQWV M pour les bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires	
0HVXUH	«ODERUHU GHV RXWLOV GH IRUPDWLRQ VXU OMDFWLRQ FRPP des partenaires locaux, régionaux et nationaux	
0HVXUH	ODLQWHQLU OMDLGH «QDQFL«UH SRXU UHQGUH DFFHVVLEOHV et Québécois d'expression anglaise les services offerts par des organismes d'action communautaire francophone	
2ULHQWDWLRQ	6RXWHQLU OHV SURMHWV GMLQIU.D.V.W.X...SRXUHV HQ	39
0HVXUH	'«YHORSSHU XQ SURJUDPPH GMDFFRPSDJQHPHQW GMDFF ^{AV} ¢ et d'amélioration locative pour les organismes communautaires	
0HVXUH	\$FRPSDJQU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV SRXU DVV une transformation numérique adaptée à leurs besoins	
\$[H b	&RK«UHQFH GHV DFWLRQV GHV SDUWHQDLUHV...GH...OMD...FRP	40
2ULHQWDWLRQ	b 5HQIRUFHU OHV SDUWHQDULDWV HW QD...RQFHUWD	41
0HVXUH	5HQIRUFHU OH U«VHDX GHV FRUSRUDWLRQ GH G«YHORSSHPHQW dans leurs efforts de concertation territoriale	
0HVXUH	6RXWHQLU OMDUULPDJH ORFDO GHV FDUUHIRXU MHXQHVVH H notamment dans leur contribution à la réussite éducative des jeunes adultes	

2ULHQWDWLRQ b +DUPRQLVHU HW FRQVROLGHU OHV DFWLRQV GHV

0HVXUH 0HWWUH VXU SLHG OD 7DEOH QDWLRQDOH GHV...SDUWHQDLUHV

0HVXUH 0HWWUH MRXU OH FDGUH GH U«I«UHQFH HQ PDWL^aUH GMDFWLRQ GH FRQYHQLU GH EDOLVHV FRPPXQHV FRQFHUQDQW QRWGX VRXWLHQ "QDQFLHU HW Q.D...U.H.G.G.L.W.L.R.Q...G.H...F.R.P.S.WHV

0HVXUH 6LPSOLHU OHV GHPDQGHV GH "QDQFHPHQW HW OD UHGGLWLRQ pour les organismes communautaires soutenus par le SACAIS

0HVXUH &RQVROLGHU OH UHOH GH FRRUGLQDWLRQ HW GH VHUYLFH FFR de l'Emploi et de la Solidarité sociale auprès des ministères et des organismes gouvernementaux

\$[H b &RQQDLVVDQFH HW YDORULVDWLRQ...G.H...Q.M.D.F.W.L.R.Q...F.R.P.S.W.H.V...X.QDXWDLUHV

2ULHQWDWLRQ b)DLUH FRQQD°WUH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH HVDX G«YHORSSHPHQW VRFLDO HW...«F.R.Q.R.P.L.T.X.H...G.X.44X«EHF

0HVXUH \$POLRUHU OD FRQQDLVVDQFH GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUHV ses caractéristiques et son impact social et économique

0HVXUH 3HUPHWWUH XQH PHLOOHXUH FRQQDLVVDQFH GH OMDFWLRQ dans les communautés autochtones du Québec

0HVXUH 3UPRXYRLU HW YDORULVHU OD 6HPDLQH QDWLRQDOH GH OM

2ULHQWDWLRQ b)DLUH UD\RQQHU HW VRXWHQLU OHV...E.R.Q.Q.H.V.SUD

0HVXUH 6RWHQLU OH G«YHORSSHPHQW GMXQH FXOWXUH GM«YDOXDVGHV RUJDQLVPHV F.R.P.X.Q.D.X.W.D.L.U.H.V.b.....

0HVXUH \$S\$X\HU OH G«SORLHPHQW GMLQLWLDWLYHV GMLQQRYDWLRQ communautaire qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

0HVXUH 6RWHQLU OH SDUWDJH HW OH G«YHORSSHPHQW GH ERQQHV pour une intervention agile en situations de crise ou auprès de personnes vulnérables

0HVXUH <YDOXHU OH 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO HQ PDWL^aUH FRPPXQDXWDLUH.....

PARTIE 3

COORDINATION, SUIVI ET ÉVALUATION51..

8QH G«PDUFKH F.R.O.O.D.E.R.U.D.W.L.Y.H.....52....

6XLYL HW «Y.D.O.X.D.W.L.R.Q.....53....

CONCLUSION	55.....
% , % / , 2 * 5 \$ 3.+. (.....	56.....
ANNEXE A	
TABLEAU SYNOPTIQUE DES MESURES DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE 2022-2027	60
ANNEXE B	
CADRE FINANCIER DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE 2022-2027	62
ANNEXE C	
ACTIVITÉS DE CONSULTATION DES PARTENAIRES.....	66.
ANNEXE D	
LISTE DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ACTION COMMUNAUTAIRE DES COMMISSIONS SPÉCIALES OU DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DU RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE.....	68..

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CDC	Corporation de développement communautaire
&) 3	& H Q W U H G H I R U P D W L R Q S R S X O D L U H
CIAC	Comité interministériel de l'action communautaire
& - (	& D U U H I R X U M H X Q H V V H H P S O R L
) \$ \$ & \$	) R Q G V G M D L G H ¢ O M D F W L R Q F R P P X Q D X W D L U H D X W R Q R P H
) D P L O O H	0 L Q L V W ^a U H G H O D) D P L O O H
) & \$ % 4	) « G « U D W L R Q G H V F H Q W U H V G M D F W L R Q E « Q « Y R O H G X 4 X « E H
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
0 (,	0 L Q L V W ^a U H G H O M < F R Q R P L H H W G H O M , Q Q R Y D W L R Q
0 (4	0 L Q L V W ^a U H G H O M < G X F D W L R Q
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
0)) 3	0 L Q L V W ^a U H G H V) R U - W V G H O D) D X Q H H W G H V 3 D U F V
0) 4	0 L Q L V W ^a U H G H V) L Q D Q F H V
0 ,) ,	0 L Q L V W ^a U H G H O M , P L J U D W L R Q G H O D) U D Q F L V D W L R Q H W
MJQ	Ministère de la Justice
0 5 ,)	0 L Q L V W ^a U H G H V 5 H O D W L R Q V L Q W H U Q D W L R Q D O H V H W G H O D
0 6 3	0 L Q L V W ^a U H G H O D 6 « F X U L W « S X E O L T X H
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
2 3 &	2 I « F H G H O D S U R W H F W L R Q G X F R Q V R P P D W H X U
2 3 + 4	2 I « F H G H V S H U V R Q Q H V K D Q G L F D S « H V G X 4 X « E H F
3 6 , 6 &	3 U R J U D P P H G H V R X W L H Q « Q D Q F L H U D X [L Q L W L D W L Y H V V R F L
5 \$ % 4	5 « V H D X G H O M D F W L R Q E « Q « Y R O H G X 4 X « E H F
5 4 \$ & \$	5 « V H D X T X « E « F R L V G H O M D F W L R Q F R P P X Q D X W D L U H D X W R Q R
SA	Secrétariat aux aînés
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
6 &)	6 H F U « W D U L D W ¢ O D F R Q G L W L R Q I « P L Q L Q H
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société de l'habitation du Québec
6 5 4 (\$	6 H F U « W D U L D W D X [U H O D W L R Q V D Y H F O H V 4 X « E « F R L V G M H [S
6 0 *	) L Q D Q F H P H Q W H Q V R X W L H Q ¢ O D P L V V L R Q J O R E D O H



INTRODUCTION

L'action communautaire occupe une place importante dans le développement économique et social du Québec. Elle joue un rôle structurant dans l'écosystème de solidarité sociale en FRQWULEXDQW DX G«YHORSSHPHQW HW DX PDLQWLHQ GX "OHV VF démocratique et leur enracinement dans les collectivités, les organismes communautaires contribuent également à la vitalité des régions et à la réponse aux besoins des individus.

'HSXLV PDUV OD FULVH VRFLDOH HW «FRQRPLTXH FDXV«H SDI lumière le rôle majeur joué par les organismes communautaires. Dans ce contexte de crise, ils ont su démontrer une grande résilience et une forte capacité d'adaptation pour réaliser leur mission en répondant aux besoins de la population. Mais ce contexte les a aussi fragilisés, ce qui met HQFRUH XQH IRLV HQ «YLGHQFH OMLPSRUWDQFH GX "QDQFHHPHQW globale, qui assure la prévisibilité de leur soutien et contribue au maintien de leurs activités.

\$YHF OH 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO HQ PDWL^aUH GMD JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF SU«YRLW XQ LQYHVWLVVHPHQW WRWD HQ XYUH GH PHVXUHV 7RXW HQ WHQDQW FRPSWH GH OMH[S«UL sanitaire, le plan d'action s'inscrit en cohérence avec les orientations et les principes directeurs «QRQF«V HQ GDQV OD SROLWLTXH JRXYHUQHPHQWDOH /MDFW essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Il s'appuie «JDOHPHQW VXU OHV U«DOLVDWLRQV IDLWHV GDQV OH FDGUH GX GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH

Les mesures prévues dans le présent plan d'action prennent compte d'une vaste consultation PHQ«H DXSU^aV GH GLII«UHQWV SDUWHQDLUHV GH OMDFWLRQ FR consultation visait notamment à entendre les préoccupations et recommandations des principaux acteurs du milieu communautaire, du milieu municipal, du milieu philanthropique et des organisations autochtones.

/H SODQ GMDFWLRQ U«SRQG DXVVL ¢ GLII«UHQWV FRPPLVVLRQV ont mis en lumière l'importance du rôle des organismes communautaires quand il est question GMHQMHX[VRFLDX['HV UHFRPPDQGDLRQV RQW «W« IDLWHV SD JRXYHUQHPHQW ¢ FRQWULEXHU GDYDQWDJH DX "QDQFHHPHQW GHV PLHX[OHV DSSX\HU GDQV OD U«DOLVDWLRQ GH OHXU PLVVLRQ Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès; la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse . Soulignons également les recommandations énoncées par le Comité d'experts sur l'accompagnement des YLFWLPHV GMDJUHVVLRQV VH[XHOHV HW GH YLROHQFH FRQMXJD

Les consultations et les recommandations émises par les commissions ont permis notamment de mieux comprendre les réalités et les enjeux des organismes communautaires. Les leviers d'intervention énoncés dans le plan d'action visent à rendre compte des objectifs stratégiques

- › Améliorer la capacité d'agir des organismes communautaires en appuyant la réalisation de leur mission et en contribuant au développement et à la rétention de leur personnel;
- ›)DYRULVHU OD PRELOLVDWLRQ GH WRXV OHV SDUWHQDLUHV GH la participation des milieux et en soutenant des projets d'infrastructure;
- › Assurer la cohérence des actions des partenaires du milieu communautaire en renforçant les partenariats et la concertation;
- › '«YHORSSHU OD FRQQDLVVDQFH GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH collectif en faisant rayonner et en soutenant les bonnes pratiques en action communautaire.

UN PLAN D'ACTION CONTRIBUANT À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, ÉQUITABLE ET INCLUSIVE

3DU OH 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQ FRPPXQDXWDLUHb OH JRXYHUQHPHQW G) XQH VRFL«W« SOXV MXVWH «TXLWDEOH HW LQ d'analyse sont privilégiées dans la conception des mesures du plan d'action.

1) Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) . L'ADS+ reconnaît que la catégorie « femme » et la catégorie « homme » ne sont pas homogènes et que la position sociale d'une personne est façonnée, en plus du sexe et du genre, par une multitude de facteurs identitaires et sociaux, dont font partie l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine culturelle ou ethnique, l'identité autochtone, la situation de handicap, la situation économique. Ces facteurs de différenciation sociale lorsqu'ils se UHFRXSHQW LQWHUVHFWLRQ VH UHQIRUFHQW nouvelles discriminations. En discernant les effets différenciés que peut avoir un projet sur les collectivités, l'ADS+ prévient la création ou la reproduction GMLQ«JDOLW«V HQWUH OHV IHPPHV HW OHV KR²F

4) Clause d'impact sur les personnes handicapées. Conformément à l'article GH OD /RL DVVXUDQW OMH[HUFLFH GHV GUR de leur intégration scolaire, les ministères et organismes gouvernementaux sont tenus de consulter le ministre responsable de l'application de la Loi lors de OM«ODERUDWLRQ GMXQH PHVXUH SRXYDQW DYF personnes handicapées. La clause d'impact s'applique à tous les secteurs de l'activité gouvernementale ⁷ et autant à une mesure de portée générale que VS«FL“TXH DX[SHUVRQQHV KDQGLFDS«HV &HW répercussions, positives et négatives, pour les personnes handicapées TXMDXUDLHQW OHV PHVXUHV «ODERU«HV D“Q GM ou la réduction d'obstacles existants ⁸.

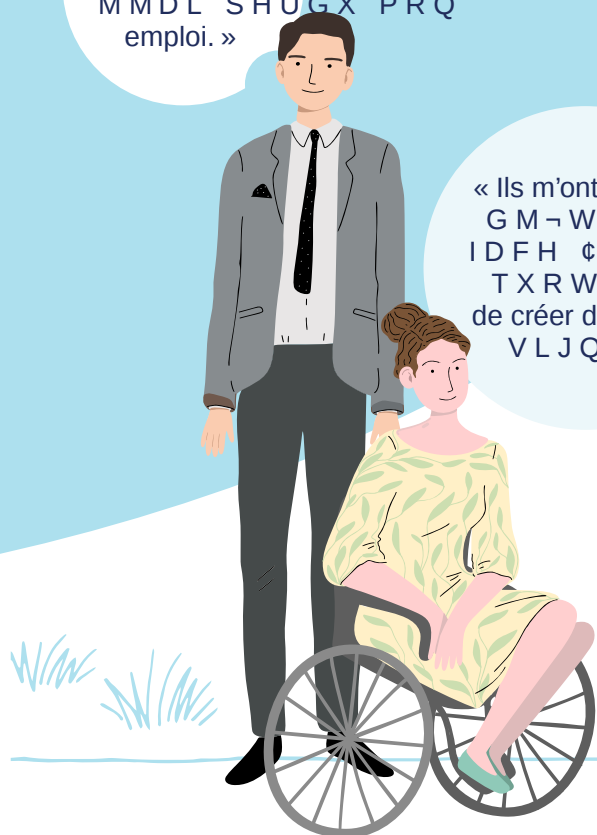
/H 5«VHDX TX«E«FRLV GH OMDFWLRQ FRPPXQDXW
dernières années, la campagne nationale Engagez-vous pour le communautaire .
Dans le cadre de cette campagne, les gens étaient invités à écrire au ministre
du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour lui faire part des raisons
pour lesquelles les organismes communautaires sont importants pour eux.

Ces messages, envoyés sous forme de cartes postales, illustrent l'attachement qui
lie intimement les Québécoises et Québécois aux organismes communautaires
et, plus largement, la contribution de ces organismes au maintien du tissu social.
Il était donc tout indiqué de reprendre dans les pages du présent plan d'action
quelques extraits de ces cartes postales. Ces extraits sont présentés au début
de chaque section du document.

m/MRUJDQLVPH
PMD DLG« ORUVTXH
MMDL SHUGX PRQ
emploi. »

« Je me sens
acceptée dans
PD GLII« UHQFH
sans me sentir
M X J 3 H

« Ils m'ont permis
GM-WUH DXWRQRPH
IDFH & PHV DFWLYLW«V
TXRWLGLHQQH V HW
de créer des liens
VLJQL" FJDLIV



PARTIE 1

RECONNAÎTRE UNE PARTICULARITÉ QUÉBÉCOISE :
L'ACTION COMMUNAUTAIRE COMME COMPOSANTE ESSENTIELLE
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

M À k TM È TM ¥) ^ TM k U? î' ?¥ TM k ?îU G Uî TM Ž communautaire au Québec

/D VROLGDULW« VRFLDOH LPSOLTXH OD FRQVLG«UDWLRQ GX ELHQ
organismes communautaires jouent un rôle crucial, en proposant des initiatives qui sont au diapason des réalités et des enjeux qui leur sont propres. Ancrés dans leur territoire, ils offrent ainsi des réponses innovantes en cohérence avec les réalités particulières des personnes qu'ils rejoignent. Œuvrant dans plusieurs sphères d'activité, comme la santé et les services sociaux, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'éducation, l'innovation sociale, la culture ou la défense des droits, ils contribuent au développement social et économique du Québec de manière singulière.

Le milieu de l'action communautaire évolue dans un écosystème de solidarité sociale, qui comprend notamment des acteurs de l'action bénévole et du milieu philanthropique. Leurs missions s'entrecroisent et sont souvent complémentaires, chaque acteur jouant pleinement son rôle par la réalisation de sa mission.

1.1.1 Survol de l'action communautaire au Québec

/MDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH VMHVV RUJDQLV«H ¢ SDUWLU GHV DQ
de plusieurs mouvements – comme le mouvement féministe, le mouvement ouvrier et le mouvement étudiant –, contribuant ainsi au développement d'une société plus juste et plus égalitaire⁹. L'action communautaire – qui était souvent appelée « animation sociale » dans les DQQ«HV J D «PHUJ« GDQV OHV JUDQGV FHQWUHV XUEDLQV DL HW «ORLJQ«HV D“Q GH U«SRQGUH ¢ GLYHUV HQMHX[¢ OM«FKHOC P→PH LQWHUQ¹⁰ D'appuyant sur la mobilisation et l'engagement de membres de la collectivité, les organismes communautaires proposent des initiatives adaptées aux enjeux et aux préoccupations qui leur sont propres.

/MDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH VMHVV G«YHORSS«H HW GLYHUVL“«H
contexte de grandes transformations sociales, politiques et économiques¹¹. Les organismes communautaires ont en effet contribué à l'intégration sociale et économique et à la défense des droits de plusieurs groupes de personnes, comme les Autochtones, les personnes lesbiennes, JDLHV ELVH[XHOOHV WUDQV HW TXHHUV /^{*20}Des problèmes SHUVRQ
sociales en émergence ont aussi gagné en importance sur la place publique, notamment la santé mentale, le logement et l'environnement.

0(5&,(5 &O«PHQW -HDQ 3\$1(7 5\$<021' HW -RFHO\QH /\$92,(m /M«YROXWLRQ GHV SUDWL
-RFHO\QH /\$92,(HW -HDQ 3\$1(7 5\$<021' (La pratique de l'action communautaire 4X«EHF 3UHVVHV GH OM8QLYH
Québec, 3^e «GLWLRQ S

%28548('HQLV <YDQ &20(\$8 /RXLV)\$95(\$8 HW /XFLH)5<+(77(m /MRUJDQLVDW
OLVH HQ SHUVSHFWLYH GHV SULQFLSDOHV DSSURFKHV VWUDW«JLTLOrganisations LQWHUQ¹⁰
communautaire : fondements, approches et champs de pratique 4X«EHF 3UHVVHV GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF

3(/\$*,',6 7K«RGRUH m 3ROLWLTXH «FRQRPLTXHV HW G«VWUXFWXUDWLRQ LQGXXV
TXDWUH L'activité économique YRO° S

0(5&,(5 &O«PHQW -HDQ 3\$1(7 5\$<021' HW -RFHO\QH /\$92,(

/HV DQQ«HV HW RQW «W« PDUTX«HV SDU XQH SOXV JUDQGH FRPPXQDXWDLUH HW SDU OH UHQRXYHOOHPHQW³. En effet, une dynamique de concertation s'est développée pendant cette période, marquée notamment par la FU«DWLRQ GX 5«VHDX TX«E«FRLV GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH devenu l'interlocuteur privilégié du gouvernement. À cela s'ajoutent plusieurs initiatives gouvernementales, comme la création du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux LQLWLDWLYHV VRFLDOHV 6\$&\$,6 OH ODQFHPHQW GMXQH SROLW FRPPXQDXWDLUH HW OMDXJPHQWDWLRQ GH OD FRQWULEXWLRQ J organismes communautaires.

'HSXLV ORUV OH PLOLHX FRPPXQDXWDLUH FRQWLQXH GH MRXHU économique du Québec et contribue à la force et à l'originalité de la société québécoise. Il travaille en effet continûment pour la justice sociale et l'égalité des chances, mettant en œuvre une vision LQFOXVLYH GH OD VRFL«W« /HV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV infrastructures sociales, distinctes des services publics, mises en place par la mobilisation de PHPEUHV GH OD FROOHFWLYLW« SRXU DP«OLRUHU OHXUV FRQGLW de Québécoises et de Québécois. Les valeurs centrales de l'action communautaire guident également l'approche de solidarité internationale du Québec, fondée sur le partenariat entre des organismes québécois qui appuient des communautés des pays en situation de vulnérabilité dans leurs efforts pour faire face à des enjeux à la fois locaux et globaux.

DES INITIATIVES INSPIRANTES POUR LES SERVICES PUBLICS

3OXVLHXUV LQLWLDWLYHV PHQ«HV SDU OH l'implantation de services publics.

Exemple 1. /HV FHQWUHV ORFDX[GH VHUYLFHV FRPPX SLHG GDQV OHV DQQ«HV ¢ OMLPDJH GHV FOLC groupes populaires de services et de défense des droits qui visaient à démocratiser l'accès aux soins de santé¹⁴. Adoptant une « approche globale intégrant le social et le médical, la prévention et le curatif » ¹⁵, les CLSC sont alors devenus une porte d'entrée pour l'accès aux soins de santé et à plusieurs autres services.

Exemple 2. /HV VHUYLFHV GMDLGH MXULGLTXH RQW après l'apparition des premières cliniques juridiques communautaires dans certaines villes du Québec, dont Montréal, Québec et Sherbrooke. Ces cliniques avaient notamment comme mission de donner des services juridiques en rejoignant la population dans son milieu ¹⁶. Elles ont ainsi pavé le chemin menant ¢ OMDGRSWLRQ GH OD /RL VXU OMDLGH MXULGL

0(5&,(5 &O«PHQW -HDQ 3\$1(7 5\$<021' HW ¢RFBQ\QH /\$92,()\$95(\$ /RXLV HW <YHOLSC8570mmuautés locales : la contribution de l'organisation communautaire 6DLQWH)R\ 3UHVHV GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF F S 0(5&,(5 &O«PHQW -HDQ 3\$1(7 5\$<021' HW ¢RFBQ\QH /\$92,(-55< 0RQLTXH 0\O«QH /<*\$5< HW 5LH petite histoire de l'acte juridique >(Q OLJQH@ 0RQUW«DO &RP GHV VHUYLFHV MXULGLTXHV ZZZ F5M>TF FD ,QWUDQH8SORDGV &6-)UDQF DLV)LFKLH

L'action communautaire est une action collective fondée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. Les organismes communautaires sont donc un important

FEMMES ET ACTION COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Les femmes jouent un rôle central dans l'action communautaire au Québec. L'engagement des femmes pour l'égalité s'est institutionnalisé par la mise sur pied de la Commission des femmes pour l'égalité. Cette commission a pour mandat de promouvoir l'égalité de genre de manière importante à faire du Québec une société inclusive, égalitaire et juste à travers leur engagement dans le milieu communautaire. Leur contribution au milieu communautaire se manifeste encore aujourd'hui dans les organismes communautaires.

m,OV FRQW...XHQW
à éliminer la
YLROHQFH...
GHV IHPPHV...
GHV HQJD

m,OV YLHQQQHQW HQ DLGH
WRXV FHX[TXL RQW GHV
EHVRLQHV VWLPXOHQW
OHV LQIRUPHQW HW SHX
LPSRUWH OMJH RX OD
VLWXDWLRQ}“QDQFLUH



M M gî ™ Ž ?ö ?¥ Ukî ¥?k` k^^-`î-¥î?` î- £-

Le gouvernement du Québec reconnaît l'action communautaire dans l'ensemble de ses PDQLIHVWDWLRQV WRXW HQ SRUWDQW XQH DWWHQWLRQ SDUW d'autonome et au mouvement de participation et de transformation sociale qu'elle représente. /D SROLWLTXH JRXYHUQH PHQWDOH /MDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH de la citoyenneté et au développement social du Québec ¹⁸ G« "QLW OHV FULW^a UHV TXL champ d'intervention du gouvernement en matière d'action communautaire. Ces critères permettent aux instances gouvernementales, aux regroupements d'organismes communautaires et aux organismes communautaires d'avoir une compréhension commune de la portée et des limites de ce champ d'intervention.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

8QH RUJDQLVDWLRQ GRLW U«SRQGUH ¢ TXDWUH GMRUJDQLVPH FRPPXQDXWDLUH

ÆWUH XQ RUJDQLVPH ¢ EXW QRQ OXFUDWLI
ÆWUH HQUDFLQ« GDQV OD FRPPXQDXW«
(QWUHWLHU XQH YLH DVVRFLDWLYH HW G«PF
ÆWUH OLEUH GH G«WHUPLQHU VD PLVVLRQ V
ses pratiques et ses orientations.

3DUPL OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV E
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV DXWRQRU
XQ RUJDQLVPH FRPPXQDXWDLUH GRLW U«SRQGL

\$YRLU «W« FRQVWLWX« ¢ OMLQLWLDWLYH GHV
3RXUVXLYUH XQH PLVVLRQ VRFLDOH TXL OXL '
et qui favorise la transformation sociale;

)DLUH SUHXYH GH SUDWLTXHV FLWR\HQQHV H\
axées sur la globalité de la problématique abordée;

ÆWUH GLULJ« SDU XQ FRQVHLO GMDGPLQLVWI

6 (&5<7\$5,\$7 , /M\$&7,21 &20081\$87\$,5 (Politique gouvernementale L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec >(Q OLJQH@ 4X«EHF 6HFU«WDUL FRPPXQDXWDLUH DXWRQRU SV ZZSPWHVV JRXY TF FD WHOHEKDUJHU DVS"«FKLOU SXEOLF

1.1.3 Maillon essentiel à l'économie québécoise

L'action communautaire se compose de milliers d'organismes communautaires œuvrant sur le territoire. Les organismes d'action communautaire représentent également un secteur important de l'économie québécoise.

Les organismes communautaires font partie de l'ensemble des institutions sans but lucratif. Ils jouent un rôle essentiel dans le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. Les organismes d'action communautaire représentent également un secteur important de l'économie québécoise.

ACTION COMMUNAUTAIRE EN MILIEU AUTOCHTONE

Au sein des milieux autochtones du Québec, les rapports sociaux se sont historiquement établis autour de valeurs de coopération, d'entraide, de solidarité, d'engagement et de cohésion grâce à un enracinement dans la collectivité et à un fort sentiment d'appartenance²³. Adoptant une approche holistique, les organismes communautaires abordent les problématiques sociales comme un ensemble dans lequel les individus sont étroitement liés à leur environnement. Cette conception et ces valeurs, qui s'incarnent aussi dans l'action communautaire, évoquent les efforts requis de chacun pour apporter sa contribution à l'atteinte de buts communs.

5<6(\$8 48<%<&2,6 '(/M\$&7,21 &20081\$87\$,5(\$872120(, SKWWSV >UQ OEDQRIU @D DFD D &RQVXOW« OH PDUV

,167,787 '(/\$ 67\$7,67,48('8 48<%(& &RPSWHV «FRQRPLTXHV GHV UHYHQXV HW G«SHQVH ,QVWLWXW GH OD VWDWLVLWLTXH KWWWSV >UQ OEDQRIU @D DFD D

GHSHQVHV GX TXHEHF H@LWLRQ SGI

67\$7,67,48(&\$1\$' \$ 7DEOHDX J (PSORL GDQV OHV LQVWLWXWLRLQV VDQV EXW O KWWWSV ZZZ VWDWFDQ JF FD W WEO IU WY DFWLRQ"SLG SLFN0HF

VWDUW<H DU FHEH7LPH)UDPH HQG<H DU UHIHUHQF@3H@RQVXOW« OH & PDUV

67\$7,67,48(&\$1\$' \$ 7DEOHDX J /HV HPSORLV GDQV OH VHFVHXU GHV RUJDQLV G«PRJUDSKLTXH KWWWSV >UQ OEDQRIU @D DFD D

7LPH)UDPH VWDUW<H DU FHEH7LPH)UDPH HQG<H DU UHIHUHQF@3H@RQVXOW« OH PDUV

6(&5<7\$5,\$7 \$8; \$))\$,5(6 \$872120(, SKWWSV >UQ OEDQRIU @D DFD D

Faire plus, faire mieux : plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits >(Q OLJQH@ 4X«EHF 6HFU«WDULDW DX[KWWWSV UHV DXW FGQ FRQWHQX TXHEHF FD FGQ FRQWHQX DGP PLQ FRQVHLO H[HFXWLI SXEOLFEDWLRQV D VRFLDO SGI" @

L'action communautaire repose en effet sur l'émancipation des potentiels individuels et collectifs et sur la volonté partagée de mettre en œuvre des stratégies et des moyens adaptés aux besoins des Autochtones. Dans cette perspective, l'action communautaire peut représenter un moyen de favoriser le développement social des milieux autochtones du Québec. L'action communautaire autochtone œuvre dans plusieurs secteurs d'activité, dont la

IDPLOOH OD VDQW« HW OHV VHUYLFHV VRFLDX

les milieux et les nations dans lesquels elle prend forme ²⁴.

Les centres d'amitié autochtones du Québec sont un exemple probant de la

YLWDOLW« HW GH OD VS«FL“FLW« GH OMDFWL

'HSXLV OHV DQQ«HV GHV FHQWUHV GMDPL

plusieurs villes du Québec, suivant l'ouverture du premier à Chibougamau en

²⁵. Travaillant en collaboration avec d'autres instances autochtones, des municipalités et des ministères et organismes gouvernementaux, les centres d'amitié autochtones constituent des carrefours de services de première ligne

D“Q GH U«SRQGUH DX[EHVRLQV GHV \$XWRFKWF

XUEDLQ HW FH GDQV XQH YDUL«W« GH GRPDL

FXOWXUH SHWLWH HQIDQFH HWF

\$66(0%/<('(6 35(0,Š5(6 1\$7,216 48<%(& /\$%5\$'25 HW &200,66,21 '(/\$ 6\$17< (7 '(6 6(59,&(6 35(0,Š5(6 1\$7,216 '8 48<%(& (7 '8 1\$7,216

24 L'action communautaire au sein des communautés des Premières Nations : une question de reconnaissance et d'équité >(Q OLJQH@ 0«PRLUH &RPPLVLRQ GH OD VDQW« HW GHV VHUY

GX 4X«EHF HW GX /DEUDGRU :HQVSHV ZZZ PSHV JRXY TF FD SXEOLFDWLR@V SGI 3\$*\$&B05

5(*5283(0(17 '(6 &(175(6 'M\$0,7,< \$872&+721(6 À propos %>(Q OLJQH@V > ZZZ UEDDT LQIR T

VRPPHV GRXVRQVXOW« OH PDUV

1.1.4 Importance de l'action bénévole

Les bénévoles contribuent à tisser des liens de solidarité et à améliorer les conditions de vie de la population québécoise. Leur contribution est indispensable à de nombreux secteurs d'activités, comme la santé, les services sociaux, la culture, l'éducation et l'action communautaire ²⁶. Comme plusieurs organisations, la majorité des organismes communautaires comptent sur l'engagement E « Q » YROH SRXU OD U « DOLVDWLRQ GH OHXU PLVVLRQ (Q SC au sein d'organismes communautaires au Québec ²⁷.

/H JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF G«“QLW OMDFWLRQ E«Q«YROH GH O

« Elle se déploie de façon distincte et autonome en complément de l'action des milieux professionnels. Son activité est portée par des individus ou des groupes agissant de leur propre initiative et sans perspective directe de rémunération, en vue d'apporter des solutions ou une aide pour répondre à un besoin de la collectivité. » ²⁸

2Q FRQVWDWH TXMHQ OH WLHUV GH OD SRSXODWLRQ TX«E«
E«Q«YRODWHQ RIIUDQW SOXV²⁹. Cela se traduit par un engagement équivalent
¢ SU^aV GH HPSORLV ¢ WHPSV FRPSOHW 'H SOXV OD YDOHX
«WDLW GH PLOOLDUGV GH GROODUV SRXU OH 4X«EHF HQ

ACTION BÉNÉVOLE

(Q OH JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF D ODQF·
HQ DFWLRQ E«Q«YROH TXL FRPSUHQG
à reconnaître l'action bénévole. Cette stratégie est cohérente avec la politique
JRXYHUQHPHQWDOH /MDFWLRQ FRPPXQDXWDLU
l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, dans
laquelle le gouvernement s'engage notamment à continuer de reconnaître et
de promouvoir l'engagement volontaire et bénévole. À titre d'illustration,
OD^e édition du prix Hommage bénévolat-Québec a été tenue au printemps
/H JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF D KRQRU« S
GH RUJDQLVPHV GHSXLV OD FU«DWLRQ GH FH

*\$*121 <ULF \$QGU«H)257,1 \$P«OLH (OVD)(5/\$1' 5\$<021ventivWduShéqvolAN: gènes& et5
institution de l'action bénévole au Québec 4X«EHF 3UHVVVHV GH OM8QLYHUVLW« /DYDO F S 6RFL
BINHAS, Lynda. Op. cit.

6(&5<7\$5,\$7 , /M\$&7,21 &20081\$87\$,5(0212125) gouvernementales en matière d'action bénévole ,
>(Q OLJQH@ 4X«EHF 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLU FRPPXQDXWDLU FRPPXQDXWDLU
FRPSRVDQWV WHOHFKDUJHU DVS"“FKLHU SXEOLFDFWLRQV SGI 6\$&\$BRULHQWDWLRQVBJ
YLVH SOXV SU & \$FLV & \$PHQW & \$DX FRPPXQDXWDLU BQQ @ \$HV

STATISTIQUE CANADA. Tableau 45-10-0040-01 – Taux de bénévolat et heures annuelles moyennes de bénévolat, selon la
G«“QLWLRQ GX E«Q«YRODWHQWLJQH@ 4X«EHF 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLU FRPPXQDXWDLU
0HPEHUV % ' SLFN0HPEHUV @ &RQVXOW« OH PDUV

STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0618-01 – Valeur économique de l'activité bénévole (x 1 000 000) >(Q OLJQH@ >
ZZZ VWDWFDQ JF FD W WEO IU WY DFWLRQ"SLG @ &RQVXOWREOHU V PDUV

Le milieu philanthropique contribue à soutenir l'écosystème de la solidarité sociale au Québec.

6RXOLJQRQV TXMHQ SU^aV GH GH OD SRSXODWLRQ TX«E«F
PROWDOW WRWDO GH 0

/HV RUJDQLVPHV \$ YRFDWLRQ SKLODQWKURSLTXH VH FRPSRVHQV
et grandes, privées, publiques ou communautaires qui opèrent à diverses échelles et selon des
“QDOLW«V YDUL«HV UHt«WDQW GLII«UHQWHV IRUPHV GH VROLGDU
fondations subventionnaires, pures ou hybrides, soit celles qui subventionnent annuellement
GMDXWUHV RUJDQLVPHV VROW GHV SDUWHODLPHV FO«V GHV RUJ

3DU OD GLYHUVLW« GH OHXUV LQWHUYHQWLRQV FHV IRQG DWLR
communautaires, partout au Québec. Elles interviennent, selon leur taille et leur mission, dans
divers enjeux, tels que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé, l'éducation et le
développement des jeunes. Ainsi, en complémentarité de l'appui offert par le gouvernement du
4X«EHF HOOHV IRXUQLVVHQW GLII«UHQWV W\SHV GH VRXWLHQ DX
“QDQFLHU SURIH³⁸.VLRQQHO HWF

De plus, certaines fondations interviennent localement pour recueillir des dons auprès de la population et des entreprises et soutenir un vaste réseau d'organismes communautaires qui viennent en aide plus particulièrement aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion. D'autres fondations soutiennent des regroupements de partenaires qui, eux, se mobilisent pour agir sur des enjeux liés au développement social et territorial.

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE

Animé par le désir de soutenir de façon directe et concrète la population québécoise, le Comité Entraide, avec l'appui du Secrétariat Entraide, organise la campagne nationale d'Entraide, à laquelle participent plusieurs ministères, RUJDQLVPHV HW VRFL«W«V GM«WDW /D SUHPL«I SHUVRQQHO GX JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF VMH 3DU OD VXLWH OMRUJDQLVDWLRQ GH OD FDPSDJ la campagne permet d'amasser des dons, notamment par retenue à la source, DX SUR«W GHV &HQWUDLGH GX 4X«EHF GH 3D PHPEUHV DLOVL TXH GH OD &URLI 5RXJH FDODG

STATISTIQUE CANADA. Tableau 45-10-0032-01 – Taux de donateurs et montant moyen des dons annuels, selon le genre

217\$17 -HDQ 0DUF 3HWHU 5 (/621 Les Fondations Philanthropiques (de nouveaux acteurs politiques? ,
4X«EHF 3UHVHVH GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF F S

33. 0,1,675\$ ('8 75\$9\$,/ '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/, ' \$idre de France (en matière d'action communautaire ,
>(Q OLJQH@ 4X«EHF 0LQLVW^UH GX 7UDYDLO GH OM(PS<R/W\$W GH ZOPW6R/OLJQUL WF
WHOHFKDUIJHU DVS""FKLHU SXEOLFDWLROV SGI 6\$&\$BFD@UHBUIHUHQFHBDFFWLROBFRP

La campagne d'Entraide est un vaste mouvement de solidarité qui se déroule sur tout le territoire québécois. Ce mouvement s'appuie sur la générosité de SOXV GH HPSOR\«V DFWLIV HW UHWUD parapublique, ainsi que sur celle des professionnelles et des professionnels de OD VDQW« U«PXQ«U«V SDU OD 5«JLH GH OMDV' VROOLFLW«V FKDTXH DQQ«H &H VRQW SOXV G RUJDQLVPHV E«Q«“FLDLUHV VHORQ OD YRORQW SHUVRQQHV HQ VLWXDWLRQ GH YXOQ«UDELOLW participe activement à l'expression d'une culture philanthropique forte.

1.2 Le rôle de l'État québécois dans la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire

/M<WDW TX«E«FRLV FRQWULEXH DX G«YHORSSHPHQW GH OD VROL par la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire.

1.2.1 Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a la responsabilité de contribuer à la prospérité, à la richesse collective et au développement du Québec ³⁴. Cela se fait entre autres en soutenant l'action communautaire et l'action bénévole. Il veille également à accroître le rayonnement des activités menées par les collectivités et reconnaît ainsi « l'expertise des acteurs ORFDX[HW U«JLRQDX[GDQV OD G«“QLWLRQ GHV EHVRLQV HW GX /H 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH DXWRQRPH HW DX D“Q GH FRQVHLOOHU OH JRXYHUQHPHQW VXU OHV ³⁶DSWLRLQV ¢ la responsabilité du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le SACAIS gère QRWDPPHQW GHX[IRQGV

- > /H)RQGV GMDLGH ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH DXWRQRPH)\$\$ pour la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire autonome;
- > /H)RQGV TX«E«FRLV GMLQLWLDWLYHV VRFLDOHV GHVWLQ« ¢ VR contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces initiatives peuvent viser à la fois les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

*289(51(0(17 '8 48<%(& m /MRUJDQLVDWLRQMinistère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale >(Q OLJQH@ 4X«EHF OLQL GX 7UDYDLO GH OM(PSORL HW GH OD 6RVLVDFWLRQ VROLDLW TXHEBF FD>FGQ FRQW HPSORL VROLDLW VRFLDOH SXEOLF DWLRQV DGP S@DQ VWUDWHJLTXH 36B07(66 SGI"

36. 6RXOLJQRQV TXH OH 6\$&\$,6 «WDLW LQLWLDOHPHQW OH 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ F HQ YHUWX GH OMDUWLFOH GH OD /RL YLVDQW ¢ OXWWHU FRQWUH OD SDXYUHW« HW)RQGV TX«E«FRLV GMLQLWLDWLYHV VRFLDOHV)4,6 DIIHFW« DX “QDQFHQW GMLQLV VRFLDOH /H 6\$&\$ ¢ TXL D «W« DWWULEX« OD JHVWLRQ GX)4,6 HVW GHYHQX DORUV OH LQLWLWLYHV VRFLDOHV 6\$&\$,6

ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ

Les Alliances pour la solidarité sont le véhicule privilégié par le gouvernement du Québec pour créer, au sein des collectivités, une dynamique de concertation et de participation au développement d'initiatives visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui soient novateurs et ancrés dans leur milieu, menés notamment par les organismes communautaires. Constituant des ententes territoriales, les Alliances impliquent en effet la mobilisation des acteurs du milieu municipal, des organismes communautaires, des membres de la société civile et des milieux autochtones.

Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

1.2.2 Politique gouvernementale

La Politique gouvernementale pour l'inclusion économique et la participation sociale a permis d'établir de nouvelles relations avec les acteurs du milieu communautaire en institutionnalisant la relation d'autonomie des organismes par rapport au gouvernement³⁷. L'action communautaire à l'exercice de la citoyenneté et au développement social et économique du Québec. Elle a notamment mené à l'adoption de principes directeurs régissant les relations entretenues avec le milieu communautaire et à l'adoption de dispositifs opérationnels visant

En reconnaissant et en soutenant l'apport de l'action communautaire, le gouvernement a contribué à répondre à leurs besoins. Le Québec accorde ainsi une grande importance à l'action communautaire comme véhicule de participation sociale. La population exprime ainsi sa volonté de s'engager et de se responsabiliser pour améliorer la qualité de vie de toutes et de tous.

Soulignons par ailleurs que l'évaluation de la mise en œuvre et des premières retombées de cette Politique a aussi mis en lumière la nécessité de renforcer « les réseaux d'action communautaire qui contribuent de manière directe, substantielle et novatrice au développement social du Québec dans tous les domaines de la vie »³⁸.

³⁷ : +, 7 ('HHQD m /MLQVWLWXWLRQQDOLVDWLRQ GH OD U«VLVWDQFH OD SROLWLTXH communautaire », Cahiers de recherche sociologique , n° S

WHITE, Deena et coll. La gouvernance intersectorielle à l'épreuve. Évaluation de la mise en œuvre et des premières retombées de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire , Montréal, Centre de recherche sur les politiques et le G«YHORSSHPHQW VRFLDO & 3'6 8QLYHUVLW« GH 0RQWU«DO S

1.2.3 Cadre de référence

/H & DGUH GH U«I«UHQFH HQ PDWL^aUH GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH GDQV OH FDGUH GX 3ODQ GMDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO HQ PDWL OMLQWHQWLRQ GHV DGPLQLVWUDWHXUV GH SURJUDPPHV GH V organismes gouvernementaux. Il s'agit d'un instrument central pour la mise en œuvre de la 3ROLWLTXH HW SOXV ODUJHPHQW SRXU OMLQWHUYHQWLRQ JRXY &H JXLGH GMLQWHUSU«WDWLRQ GH OD 3ROLWLTXH YLVH ¢ KD DGPLQLVWUDWLYHV HQWUH DXWUHV SRXU OD JHVWLRQ GHV GHP comptes. Il comprend notamment

- › les principes balisant les relations que le gouvernement entend entretenir avec le milieu communautaire;
- › les balises d'interprétation des pratiques administratives;
- › les balises d'interprétation des critères qui s'appliquent aux organismes communautaires au sens large du terme, soit dans toutes ses composantes de l'action communautaire, et aux organismes d'action communautaire autonome.

M M OÄkU-¥?k` - ö`î` ^ `¥ 3k-Ä `` ^ `¥îU

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le plan d'action s'inscrit dans une continuité d'actions de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. En effet, au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a réalisé plusieurs interventions auprès des acteurs de l'action communautaire. Voici les principales interventions.

2021-2022

- › 5HKDXVVHPHQW GX “QDQFHPHQW YHQDQW HQ DSSXL ¢ OD P des organismes communautaires en santé mentale;
- › 5HFRQQDLVVDQFH GH OD FRQWULEXWLRQ HW GX VRXWLHQ communautaires de lutte contre l'homophobie et la transphobie GDQV OM«ODERUDWLRQ HW OD PLVH HQ XYUH GX 3ODQ GM SRXU SU«YHQLU HW FRQWUHU OHV WK«UDSLHV GH FRQYHU Nouveau soutien apporté à la mission pour les organismes de Travail de rue en prévention de la criminalité.

2020-2021

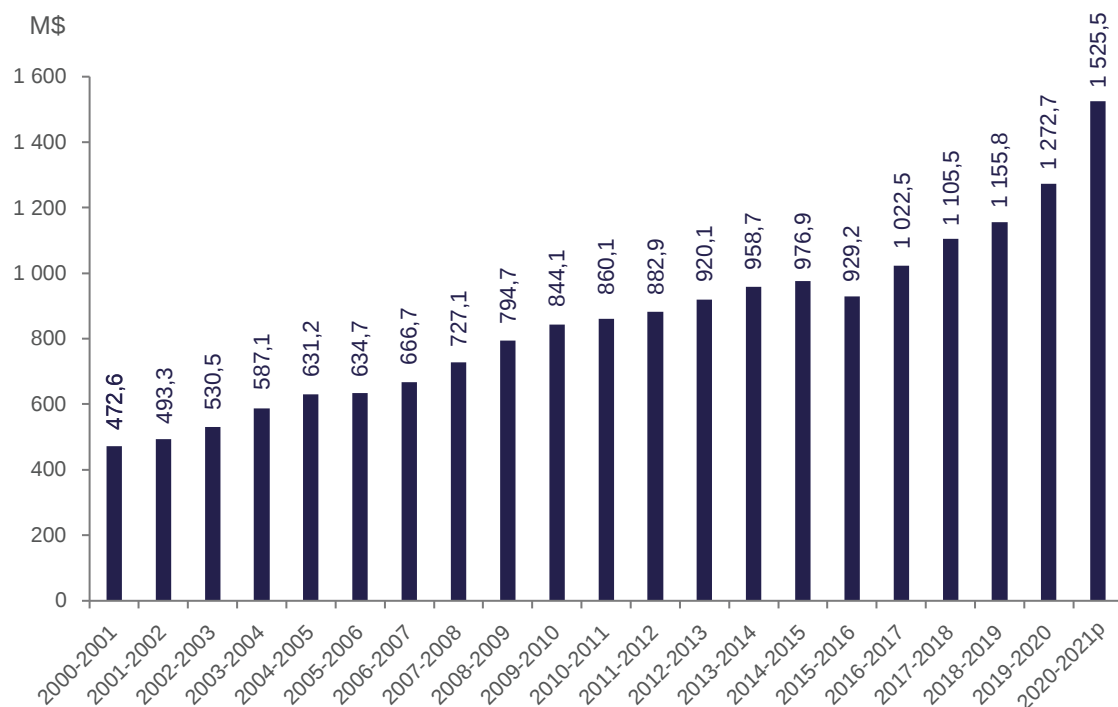
- › 5HKDXVVHPHQW GX “QDQFHPHQW HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRQ J les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et pour l'intervention auprès des hommes;
- › Soutien à la mise sur pied de l'Observatoire de l'action communautaire autonome.

2019-2020

- › 5HKDXVVHPHQW GX “QDQFHPHQW HQ DSSXL ¢ (en défense collective des droits;
- › 5HKDXVVHPHQW GX “QDQFHPHQW HQ DSSXL ¢ (communautaires en intégration des personnes immigrantes.

3OXVLHXUV PLQLVW^aUHV HW RUJDQLVPHV JRXYHUQHPHQWDX[F organismes communautaires du Québec par divers programmes ou différentes mesures de “QDQFHPHQW /H VRXWLHQ “QDQFLHU SURYHQDQW GX JRXYHUQH HQWUH HW SDVVDQW GH 0 ¢ 0)LJXUH

)LJXUH <YROXWLRQ GX VRXWLHQ àQDQFLHU SURYHQD 2000-2001 à 2020-2021

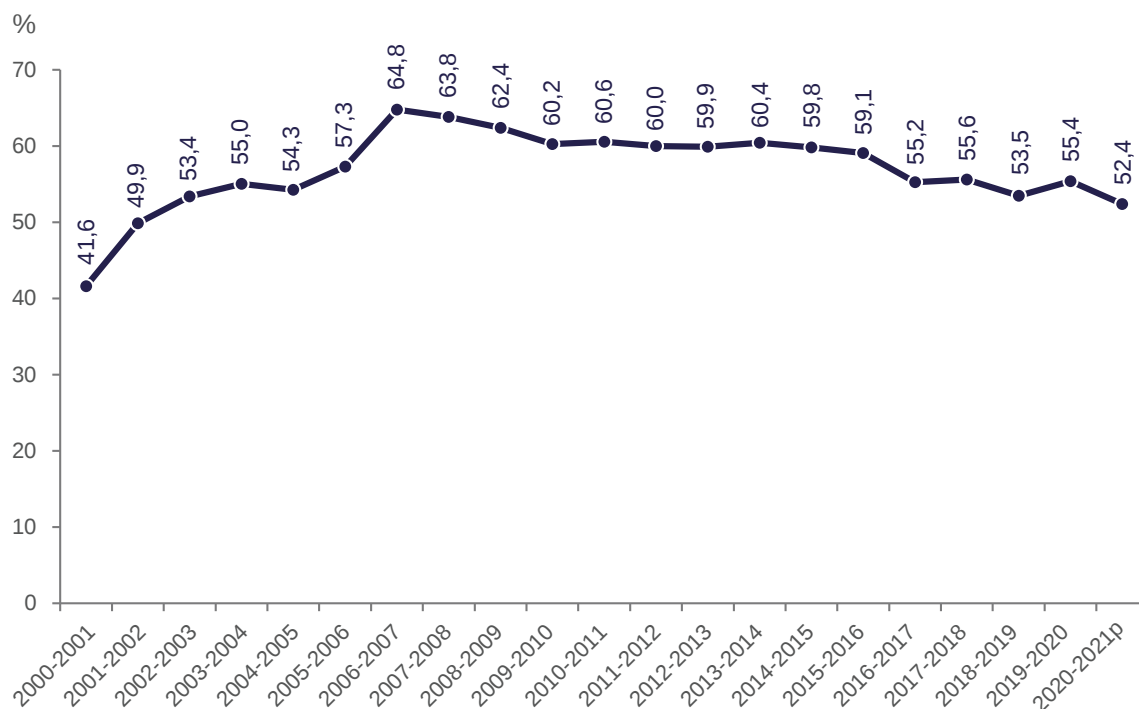


6RXUFH 'RQQ«HV LQWHUQH GX 6\$&\$,6
1RW /HV GRQQ«HV SRXU OMDQQ«H

VRQW SURYLVRUHV

(Q FRQWUHSUWLH OD SURSRUWLRQ GX VRXWLHQ “QDQFLHU DSSRUW»
b HW b)LJXUH

)LJXUH <YROXWLRQ GH OD SURSRUWLRQ GX VRXWLHQ DSSRUW» ¢ OD PLVVLRQ JOREDOH 4X«EHF



6RXUFHb 'RQQ«HV LQWHUQH GX 6\$&\$,6
1RWHb /HV GRQQ«HV SRXU OMDQQ«H

VRQW SURYLVRUHV

(Q RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV VLWX«V GDQV OM
DGPLQLVWUDWLYHV GX 4X«EHF RQW «W« VRXWHQXV³⁹“QDQFLHU
/MLQYHVWLVVHPHQW WRWDO VM«OHYDLHQW ¢ SOXV GH bPLOOR
PHVXUHV GH VRXWLHQ “QDQFLHU

6(& 5 < 7 \$ 5 , \$ 7 , / M \$ & 7 , 2 1 & 2 0 0 8 1 \$ 8 7 \$, 5 (\$ 8 7 2 1 2 0 ((7 \$ 8 ; , 1 , 7 6 \$ 7 X 9 (1 6 H 6 2 & Q 1 7 Q 6
HQ DFWLRQ FRPPXQDXWDLUHV «W«OHYDLHQW «W«EHF 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FR
VRFLDOHV [KWWSSV](#) > ZZZ PWHVV JRXY TF FD SXEOLFDFWLRQV SGI 6\$&\$,6 BHWDWBVLWXDV

1.3 Les balises de l'intervention gouvernementale

3DU FH SODQ GMDFWLRQ OH JRXYHUQHHPHQW UHFRQQD°W OMD S
d'organismes communautaires enracinés sur son territoire. Il s'engage à mettre en œuvre des
PR\HQV LPSRUWDQWV D°Q GH FRQWULEXHU GH PDQL^aUH VLJQL°FD
milieu communautaire.

1.3.1 Relations entre le gouvernement et le milieu communautaire : reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires

Le milieu communautaire est un acteur essentiel dans les processus de recherche de solutions et dans la mise en place de services adaptés ou alternatifs pour répondre aux besoins précis des personnes qu'il sert. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a choisi d'établir une relation partenariale à différents niveaux fondée notamment sur la reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires.

Cette reconnaissance se base, entre autres, sur le fait que l'action des organismes communautaires
UHSU«VHQWH XQH U«SRQVH TXH OD FRPPXQDXW« GRQQH HOOH P
autonomie comprend en ce sens la détermination du besoin comme tel, mais aussi la mise en œuvre des moyens appropriés.

Ainsi, le gouvernement reconnaît l'autonomie des organismes communautaires dans la détermination de leur mission, de leurs orientations, de leurs modes et approches d'intervention ainsi que de leurs modes de gestion. Ce principe est associé à la distance critique maintenue entre
OH PLOLHX FRPPXQDXWDLUH HW OM«WDW &HWWH GLVWDQFH LQV
la participation des organismes communautaires et de leurs membres à la vie démocratique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN ACTION COMMUNAUTAIRE

L'intervention gouvernementale en action communautaire rend compte des

9DORULVHU SURPRXYRLU HW VRXWHQLU OMD F du terme, soit dans toutes ses composantes, en tenant compte de sa contribution à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté et de sa contribution au développement social et au développement d'une citoyenneté active;

9DORULVHU VRXWHQLU HW FRQVROLGHHU OMD I en constitue l'essence, soit l'éducation populaire et la transformation sociale, le soutien à la vie démocratique, le développement d'une vision globale des problématiques, l'exercice de la citoyenneté et l'enracinement dans la communauté;

\$VVXUHU OD FRQVROLGDWLRQ GH OMDFWLRQ générales et des grandes balises nationales, qui s'adresseront à l'ensemble des ministères et des organismes concernés;

5HFRQQD°WUH HW VRXWHQLU OMDFWLRQ E«Q» organismes communautaires.

M M G?`îU?¥ - ö`î` ^ `¥ 3k-Ä `` ^ `¥îU

/D FRQWULEXWLRQ GX JRXYHUQH PHQW GX 4X«EHF DX VRXWLHQ «Q SUHQG WURLV IRUPHV SULQFLSDOHVb

- > /H «QDQFH PHQW YHQDQW HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRQ JOREDOH
- > /H VRXWLHQ «QDQFLHU VRXV IRUPH GH VXEYHQWLRQV DFFRUG«H VS«FL«TXHV
- > /H «QDQFH PHQW GH SURMHVV SRQFWXHOV RX GH FRXUWH GXU«H

/MDSSXL «QDQFLHU DSSRUW« ¢ OD PLVVLRQ JOREDOH GHV RUJDQL de l'action gouvernementale. Ce soutien est déterminant notamment pour la stabilité de ces RUJDQLVPHV HW OHXU FDSDFLW« ¢ SODQL«HU HW ¢ SU«YRLU OHXU

3DU DLOOHXUV FH «QDQFH PHQW VLJQL«H TXH OH JRXYHUQH PHQW communautaires pour qu'ils puissent assumer l'ensemble des frais liés à leur existence. Les RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV GRLYHQW GªV ORUV WURXYHU GM recherche doit toutefois tenir compte de la nature de la mission et des activités des organismes, ainsi que des conditions économiques des milieux dans lesquels ils sont implantés.

RECOMMANDATIONS À L'ÉGARD DU FINANCEMENT À LA MISSION

'HSXLV GLII«UHQWHV FRPPLVVLRQV VS«FLD souligné l'importance d'accroître le soutien apporté à la mission globale des organismes communautaires. En effet, la prépondérance et le rehaussement du "QDQFHPHQW YHQDQW HQ DSSXL ¢ OD PLV" communautaires ont été recommandés par la Commission spéciale sur OMH[SORLWDWLRQ VH[XHOOH GHV PLQHXUV & GMHQTX-WH VXU OHV UHODWLRQV HQWUH OHV «FRXWH U«FRQFLOLDWLRQ HW SURJU^aV &(53 ¢ S«UHQQLVHU OH "QDQFHPHQW DFFRUG« DX[Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse &6'(3- SU«FLVH TXH OH U¶OH GHV RUJDQLVPH' TXH FHX[FL VRQW IUDJLOLV«V SDU OH PRGH G Le Comité d'expert sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles HW GH YLROHQFH FRQMXJDOH DERQGH GDQV OH

Ces recommandations s'appuient sur le constat selon lequel les organismes FRPPXQDXWDLUHV RQW EHVRLQ GMXQ VRXWLHQ SRXU -WUH HI«FLHQWV HW DVVXUHU OD PLVH H¢ 8Q WHO VRXWLHQ "QDQFLHU FRQWULEXH GX développement de leur expertise.

M gî ^î' : k`™ - U¥î¥?k`pG un travail avec et pour le milieu communautaire

Les travaux d'élaboration du plan d'action s'appuient sur les résultats d'une démarche de consultation.

1.4.1 Démarche de consultation

\$"Q GMDVVXUHU XQH SOXV JUDQGH UHFRQQDLVVDQFH HW XQ PH FRPPXQDXWDLUH OH PLQLVWUH GX 7UDYDLO GH OM(PSORL HW G vaste consultation auprès de différents partenaires de l'action communautaire. Des appels de mémoires a été effectués auprès

- › des interlocuteurs privilégiés du gouvernement, notamment des regroupements d'organismes communautaires;
- › des ministères et organismes gouvernementaux;
- › du milieu municipal;
- › du milieu philanthropique;
- › des organisations autochtones.

Des groupes de discussions ont aussi été organisés, rassemblant des intervenantes et des intervenants actifs dans des organismes communautaires. Des précisions concernant la démarche de consultation sont données à l'annexe C.

&HW H[HUFLFH D VXVFLW« XQ YLI LQW«U-W HW D SHUPLV GH UHF
GMLQWHUYHQDQWV

- > P«PRLUHV SURYHQDQW GHV UHJURXSHPHQWV GMRUJDQLVPHV municipal, du milieu philanthropique et des organisations autochtones ont été déposés;
- > JURXSHV GH GLVFXVVLQRQ RQW «W« U«DOLV«V DXSU^aV GMXQH FRPPXQDXWDLUHV GDQV TXDWUH U«JLRQV DGPLQLVWUDWLYHV ORQWU«DO OD ODXULFLH HW OH %DV 6DLQW /DXUHQW
- > SDUWHQDLUHV QDWLRQDX[RQW «W« UHQFRQWU«V SDU OH PLQ HW GH OD 6ROLGDULW« VRFLDOH HW OH FRPLW« FRQVXOWDWLI enjeux soulevés dans le cadre de leur mémoire et d'explorer certaines pistes d'intervention.

1.4.2 Enjeux prioritaires et pistes d'action

La démarche de consultation a permis de déterminer des enjeux prioritaires ainsi que des pistes

GMDFWLRQ D«Q GH PLHX[VRXWHQLU HW GH UHFRQQD°WUH OMDP DXWUHV OHV HQMHX[VXLYDQWV

- > /MLPSRUWDQFH GMXQH DXJPHQWDWLRQ VLJQL«FDWLYH GX «QDQFH HQ DSSXL ¢ OD PLVVLQRQ JOREDOH D«Q GH IDYRULVHU OH PDLQW services offerts, notamment auprès des personnes vulnérables;
- > /D SU«SRQG«UDQFH GX «QDQFHPHQW YHQDQW HQ DSSXL ¢ OD PL PRGHV GH VRXWLHQ «QDQFLHU VRLW FHOXL DFFRUG« SDU SURM FHOXL DSSRUW« VRXV IRUPH GH VXEYHQWLRQV DFFRUG«HV SRXU
- > /MDP«OLRUDWLRQ GHV FRQGLWLRQV GH WUDYDLO GH P-PH OMDP communautaires dans le développement de stratégies d'attraction et de rétention GX SHUVRQQHO GDQV XQ FRQWH[WH GH S«QXULH GH PDLQ GM X
- > /D GLVSRQLELOLW« GH ORFDX[DG«TXDWV DERUGDEOHV HW DFF
- > Le développement des compétences futures et l'accompagnement des organismes communautaires dans leur transformation numérique;
- > La connaissance et la reconnaissance de la mission et de l'expertise des organismes d'action communautaires et de leur contribution à l'amélioration des conditions de vie, de santé HW GH ELHQ -WUH ¢ OD OXWWH FRQWUH OD SDXYUHW« HW OMH et économique du Québec.

Sur le plan de la gouvernance et de la cohérence de l'intervention gouvernementale, la consultation

D IDLW «WDW GMXQH DSSOLFDWLRQ YDULDEOH GH OD 3ROLWL

Il a également été recommandé de renforcer le rôle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la

6ROLGDULW« VRFLDOH D«Q TXMLO DVVXUH SOHLQPHQW OD FRK«U d'action communautaire.

Les partenaires consultés soulignent l'importance de renforcer les mécanismes de concertation et d'optimiser le soutien offert à l'action communautaire. Ils recommandent, entre autres, de mettre en place des mécanismes de concertation sur le plan régional, dans l'ensemble des régions du Québec.

Ils recommandent, entre autres, la mise à jour du Cadre de référence en matière d'action communautaire, dans l'ensemble des régions du Québec.

1.5 Des partenaires essentiels dans la réponse à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences importantes sur la population québécoise, et ses conséquences se feront vraisemblablement sentir à long terme.

La population, les organismes communautaires et le gouvernement ont dû s'adapter rapidement à un contexte changeant et imprévisible. La crise a en effet mené à la suspension d'activités, à la fermeture d'entreprises et d'organismes et à une limitation des déplacements et des regroupements.

Les organismes communautaires ont dû élargir leur offre de services et de mieux réaliser leur mission.

Les organismes communautaires ont dû élargir leur offre de services et de mieux réaliser leur mission.

Dans l'ensemble, les organismes communautaires du Québec s'en sortent mieux qu'ailleurs. Les organismes communautaires ont pu s'ajuster rapidement grâce au soutien apporté à la mission globale des organismes communautaires, qui sont en première ligne pour soutenir la population, dont les personnes en situation de vulnérabilité.

28785, (5) (YH /AQH HW 0Q [LHPW] 25G H1 OD FULVH VDQLWDLUH VXU OH PLOLHX FRPPXQDXWDLUH
organismes du Québec >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO ,QVWLWXW GH UHFKHUFKH HW UHFKHUFKH
UHFKHUFKH TF FD SXEOLFDFWLRQV HIIHWV FULVH VDQLWDLUH VXU PLOLHX FRPPXQDXWDLUH

PANDÉMIE DE COVID-19 ET SANTÉ MENTALE

À la fin de 2019, la pandémie de COVID-19 a touché une grande proportion de la population québécoise. En effet, la prévalence de troubles mentaux a augmenté, en particulier chez les jeunes⁴². Ces conséquences s'ajoutent alors aux besoins qui étaient déjà présents, voire les accentuant.

Les professionnels de la santé mentale ont donc dû adapter leurs pratiques pour répondre aux besoins croissants des personnes et de réaliser ainsi leur mission.

Les nouvelles réalités et aux nouveaux besoins associés à la crise sanitaire, économique et sociale. Ils ont donc dû adapter leurs pratiques pour répondre aux besoins croissants des personnes et de réaliser ainsi leur mission.

42. Santé mentale des femmes en temps de pandémie >(Q OUKWQV > FVI JRX Y TF FD DU V SXEOLFDWLRQVQXP OHV IHPPHV HW OD SDQGHPLH VDQWH OD VDQWH & PQVQVQV > H V H H H V H V ,167,787 1\$7,21\$/ '(6\$17< 38%/ ,48(COVID-19: Pandémie, bien-être émotionnel et santé mentale >(Q OLJQH@ 4X«EHF ,QVWLWXW QDWLRQDO GH VDQW« S&W&VXHZGX LQX«ETHF FD FRY\$G> VRQGD FRPSRUWHPHQWV TXHEHFLV VDQW@ PHQWDOH GHFHPEUH

1.6 Montréal, une métropole solidaire et inclusive

30XV GH RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV FRQWULEXHQQW DX SRSXODWLRQ GH 0RQWU«DO (Q OD PRLWL« GHV RUJDQLVPHV gouvernement du Québec étaient situés dans la région métropolitaine de Montréal ⁴³. Avec des missions réalisées à l'échelle locale, régionale et nationale, dont plusieurs relèvent du champ de compétence du gouvernement du Québec, ils sont actifs auprès de différents groupes de SRSXODWLRQ RX WHUULWRLUH HW VMDWWDTXHQQW ¢ GHV HQMHX OMHVHPEOH GHV P«WURSROHV GX PRQGH 3DUPL OHV HQMHX[T soulignons notamment l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

\$“Q GH UHFRQQD°WUH GH VRXWHQLU HW GH YDORULVHU OMDFWL tout en favorisant les orientations communes et la mise en place d'actions cohérentes, la Ville GH 0RQWU«DO D DGRSW «Politique montréalaise pour l'action communautaire ⁴⁴. Cette politique, une première dans le milieu municipal québécois, marque un tournant à Montréal. La Ville de Montréal reconnaît ainsi la contribution majeure du milieu communautaire montréalais ¢ OD TXDOLW« GH YLH GHV 0RQWU«DODLVHV HW GHV 0RQWU«DODLV avec lui. La Ville assure donc qu'elle entend établir, avec tous les organismes communautaires de Montréal une relation fondée sur la transparence, l'équité, l'intégrité, l'engagement ainsi que la FRQ“DQFH HW OH UHVSHFW PXWXHO

Dans la perspective d'un partenariat renouvelé avec les organismes, la Ville de Montréal et le JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF WUDYDLOOHURQW HQ «WURLWH FROOD de leurs actions et de maximiser les bienfaits de ces dernières pour les partenaires communautaires et la population.

ACTION COMMUNAUTAIRE À MONTRÉAL

La Ville de Montréal a développé des programmes, stratégies, politiques et plans d'action qui permettent de soutenir les actions des organismes montréalais, notamment des organismes à but non lucratif. Ce soutien peut prendre diverses IRUPHV DLGH “QDQFL^aUH DFFRPSDJQHPHQW SURIF

&KDTXH DQQ«H SOXV GH RUJDQLVPHV XYUC 0RQWU«DO UH©RLYHQW XQ VRXWLHQ “QDQFLHU DLQVL TXH GMHQWHQWHV VS«FL“TXHV VLJQ«HV RUJDQLVPHV DLQVL “QDQF«V WUDLWHQW XQH P> de plusieurs groupes de population et dans des territoires variés ⁴⁵.

La région métropolitaine de Montréal recoupe les régions administratives de Montréal et Laval, et une partie des régions DGPLQLVWUDWLYHV VXLYDQWHV 0RQWU«DO JLH /DXUHQWLGHV HW /DQDXGL^aUH

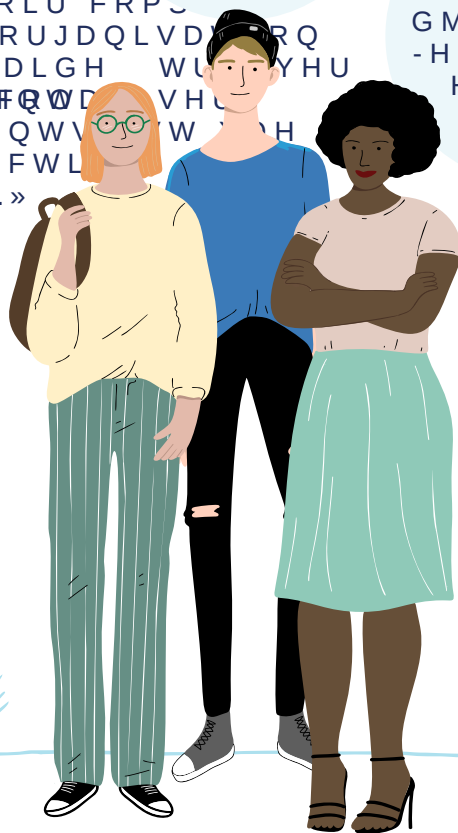
9,/('(02175 «Politique montréalaise pour l'action communautaire >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO 9LOOH GH 0RQWU«DO KWWSV SRUWDLO P V V PRQWU«DO FD SGI BGRFBSROLWLX@BPWOBSRXUBDFWLRQ

9,/('(02175 «Mémoire de la Ville de Montréal. Présenté dans le cadre de la consultation sur le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO 9LOOH GH 0RQWU«DO KWWSV SRUWDLO P V V PRQWU«DO FD SGI 357B9'0B)5 0(',\$ '2&80(176 B0 & 02.5(B9,/(B'(B02175 & \$/ B\$&7.21B&20081@87\$,5(3')

« Ils me donnent
XQ "OHW GH
V«FXULW« HW PH
IRQW UHSUHQGUH
FRQ"DQFH
en moi. »

m\$UULYHU GDQV
HW SRXYRLU FRP
VXU XQH RUJDQLV
TXL YRXV DLGH
XQ ORJH
YRV HQIDQW
E«Q«GLFWL
Merci d'exister. »

m&MHVW XQ OLHX
GMDLGH DX TXRWLGLHQ
-H PH VHQV «FRXW«H
HW DFFXHLOOLH



PARTIE 2

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET AXES D'INTERVENTION



Vue d'ensemble

)RUW GHV HQMHX[SULRULWDLUHV HW GHV SLVWHV GMDFWLRQ TXL menée auprès de différents partenaires de l'action communautaire, le gouvernement du Québec SURSRVH XQ SODQ GMDFWLRQ TXL VMDSSXLH VXU OHV REMHFWLIV

- › Améliorer la capacité d'agir des organismes communautaires en appuyant la réalisation de leur mission et en contribuant au développement et à la rétention de leur personnel;
- ›)DYRULVHU OD PRELOLVDWLRQ GH WRXV OHV DFWHXUV GH OMDF la participation des milieux et en soutenant des projets d'infrastructure;
- › Assurer la cohérence des actions des partenaires du milieu communautaire en renforçant les partenariats et la concertation;
- › '«YHORSSHU OD FRQQDLVVDQFH GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH collectif en faisant rayonner et en soutenant les bonnes pratiques en action communautaire.

\$X WRWDO OH JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF SU«YRLW XQ LQYHVWL VXU DQV SRXU OD PLVH HQ XYUH GH bPHVXUHV SRUW«HV JRXYHUQHPHQWDX[/MDXJPHQWDWLRQ GX VRXWLHQ “QDQFLHU JF globale est au cœur de ce plan d'action.

UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION INTERMINISTÉRIELLE

(Q MXLQ OH &RPLW« VWUDW«JLTXH LQWHU a été mis sur pied. Ce comité était appelé à établir les grandes orientations concernant les travaux d'élaboration du plan d'action et à faire le lien avec les autorités des ministères et organismes participants. Le comité réunissait les VRXV PLQLVWUHV DGMRLQW H V RX DVVRFL« H V HW OHV YLFH SU«VLGHQW H V GHV PLQLVW^aUHV H' par les travaux d'élaboration du plan d'action.

Le Comité stratégique avait notamment comme mandat d'adopter une vision commune pour les travaux d'élaboration du plan d'action et d'assurer la coordination et la cohérence des actions gouvernementales en matière d'action communautaire.

Ê pG îŽî ?¥ kî3?‘ ™ k‘3î`? ™ ^ ™ k^^-`î-¥î?‘ T

La mise en place des conditions favorables à la réalisation de la mission des organismes d'action FRPPXQDXWDLUH UHTXLHUW TXH FHX[FL DLHQW OHV PR\HQV GH U aux besoins des collectivités. Il importe en ce sens d'appuyer la mission des organismes communautaires en contribuant au renforcement de leur capacité d'agir. Ce renforcement passe notamment par un plus grand appui à la mission globale des organismes communautaires HW SDU OD FRQWULEXWLRQ DX G«YHORSSHPHQW HW ¢ OD U«WH communautaire.

Orientation 1.1 : Appuyer la réalisation de la mission des organismes communautaires

OHVXUH \$XJPHQWHU OH åQDQFHPHQW JRXYHUQHPHQWDO HQ GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH

3DU FHWWH PHVXUH OH JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF VMHVW HQJDJ ¢ OD PLVVLRQ JOREDOH FRQVWLWXH XQH SRUWLRQ SU«SRQG«UDC JRXYHUQHPHQW DX PLOLHX FRPPXQDXWDLUH &H PRGH GH VRXWL d'une contribution qui ne se limite pas à la seule prestation de services, mais qui vise notamment une participation et une transformation sociale.

'L[PLQLVW^aUHV HW RUJDQLVPHV JRXYHUQHPHQWDX[D\DW GHV S à la mission globale des organismes communautaires s'engagent à rehausser leur contribution “QDQFL^aUH /H “QDQFHPHQW JRXYHUQHPHQWDO HQ DSSXL ¢ OD FRPPXQDXWDLUH VHUD DLQVL DXJPHQW« GH PDQL^aUH VLJQL“FDV UHWRPE«HV VXU OH G«YHORSSHPHQW «FRQRPLTXH HW VXU OH WL U«GXLUH OHV «FDUWV GH “QDQFHPHQW HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRQ entre les organismes.

3RUWHXUVb)DPLOOH 0&& 0(, 0(4 <GXFDWLRQ HW /RLVLU HW VSR 6+4 654(\$,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb 0

OHVXUH 6RXWHQLU GH QRXYHDX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWD

/H “QDQFHAPHQW GH QRXYHDX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV HW organismes existants et l'accueil de nouveaux organismes en réponse à de nouveaux besoins sont des enjeux prioritaires déterminés à la suite des consultations. En effet, la plupart des programmes GH VRXWLHQ “QDQFLHU GHVWLQ«V DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWD la consolidation d'organismes plutôt que l'accueil de nouveaux organismes.

/H JRXYHUQHAPHQW GX 4X«EHF ERQL“HUD OHV HQYHORSSHV GH “QDQFLHU HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRLQ JOREDOH GH FHUWDLQV PLQL QRWDPPHQW OH 07(66 6\$&\$,6 OH 0,), HW OH 654(\$ &HWWH ER davantage d'organismes communautaires et de mieux répondre aux besoins de la population.

3RUWHXUVb 07(66 6\$&\$,6 0,), 654(\$
,QYHVWLVLVHAPHQW WRWDO VXU DQVb 0

OHVXUH &U«HU GH QRXYHDX[SURJUDPPHV JRXYHUQHAPHQWD
¢ OD PLVVLRLQ JOREDOH GHV RUJDQLVPHV FRPPXQD

Les consultations ont mis en lumière l'importance de créer de nouveaux programmes gouvernementaux en appui à la mission globale des organismes communautaires. En effet, l'accès UHVWUHLQW DX “QDQFHAPHQW HQ DSSXL ¢ OD PLVVLRLQ JOREDOH GH ¢ IDLUH DSSHO ¢ GMDXWUHV PRGHV GH “QDQFHAPHQW QRWDPPHQW ententes de services.

/HV DSSHOV GH SURMHWV HW OHV HQWHQWHV GH VHUYLFHV VRQV au développement de l'action communautaire, notamment en soutenant l'innovation, l'expertise et OH VDYRLU IDLUH GHV E«Q«“FLDLUHV &HSHQGDLQ LOV REOLJHQ HW UHVVRXUFHV SRXU PHWWUH VXU SLHG GHV LQLWLDWLYHV HW VRXWLHQ ¢ OD PLVVLRLQ JOREDOH (Q HIIHW VHXL FHOXL FL SH stratégies durables et de maintenir des partenariats à long terme et favorise la prévisibilité et la VWDELOLW« RUJDQLVDWLRQQHOH HW “QDQFLHUHQ «FHVVDLUHV S

Ainsi, le nombre de ministères et organismes gouvernementaux dotés d'un programme de soutien à la mission globale sera augmenté, notamment pour des secteurs actuellement non soutenus dans leur mission globale. Cette mesure favorisera le maintien et la consolidation des services et des activités offerts par les organismes communautaires ainsi que la pérennité de leurs interventions.

3RUWHXUVb)DPLOOH 0&& 6&)
&ROODERUDWHXUVb 07(66 05,) 063
,QYHVWLVLVHAPHQW WRWDO VXU DQVb 0

DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA MISSION GLOBALE DÉJÀ DÉPLOYÉS

Le ministère de la Sécurité publique s'est aussi mis en action pour soutenir la mission globale dans deux secteurs d'activité. D'une part, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, un nouveau programme de soutien à la mission des organismes communautaires luttant contre l'exploitation sexuelle des mineurs verra le jour.

'MDXWUH SDUW OD FU«DWLRQ GX 3URJUDPPH communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité renforce la FDSDFLW« GMDFWLRQ GH FHV RUJDQLVPHV SDUW de la délinquance et de la violence, et consolide leurs équipes. Au total, RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV E«Q«“FLHURQW

'H VRQ F¶W« OH PLQLVW^aUH GHV 5HODWLRQV LC réalisé une refonte complète de ses programmes de solidarité internationale pour RIIULU DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV XQ PI mieux adapté à leur réalité. Avec la création du nouveau programme Québec sans IURQWL^aUHV HQ PDL OH VRXWLHQ DSSRUW« ¢ SURJUDPPHV GH VROLGDULW« LQWHUQDWLRQDOHV WRWDO bRUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV GX VHF LQWHUQDWLRQDOHV E«Q«“FLHQW PDLQWHQDQW G

OHVXUH OHWWUH HQ XYUH XQ P«FDQLVPH GH FRQFHUWDLW ¢ DVVLJQUH XQ SRUW GÂDWDFKH DX[RUJDQLVPHV PXOWLWHFWRULHOH

/HV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV ¢ YRFDWLRQ PXOWLWHFWRULHOH “QDQFHPHQW HQ DSSXL ¢ OD PLVLRQ JOREDOH SXLVTXMLOV VRQ VDQV TXMXQ VHFWHXU VRLW SU«GRPLQDQW 3OXVLHXUV IDFWHXU multisectorielle des organismes, comme les particularités géographiques d'une région, la langue usuelle de la clientèle de l'organisme ou le faible poids démographique d'une communauté.

À cet égard, le MTESS développera un mécanisme de concertation interministérielle en collaboration avec les ministères et organismes membres du Comité interministériel de l'action communautaire. Ce mécanisme de concertation interministérielle sera la porte d'entrée pour avoir

DFF^aV DX QRXYHDX YROHW GX 3URJUDPPH GH VRXWLHQ “QDQFLH en action communautaire et en action bénévole qui s'adressera aux organismes communautaires ¢ YRFDWLRQ PXOWLWHFWRULHOH HW TXL VHUD PLV HQ SODFH GD

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb)DPLOOH 0\$0+ 0&& 0(, 0(/&& 0(4 0))3 0,), 23+4 6\$ 6\$\$ 6\$\$\$ 6\$- 6&) 6+4 654(\$

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb PHVXUH DXWR“QDQF«H

0HVXUH 6RXWHQLU OD PLVVLRQ JOREDOH GHV RUJDQLVPHV

Considérant les enjeux rencontrés par les organismes à vocation multisectorielle, le MTESS créera XQ QRXYHDX YROHW GDQV OH 3URJUDPPH GH VRXWLHQ “QDQFLHU action communautaire et en action bénévole ⁴⁶ du Secrétariat à l'action communautaire autonome HW DX[LQLWLDWLYHV VRFLDOHV 6\$&\$,6 &H YROHW IDYRULVHUD FRPPXQDXWDLUHV \ FRPSULV FHX[TXL GLYHUVL“HQW OHXU RIIUH répondre aux besoins de leur clientèle et d'assurer la pérennité de leurs actions.

3RUWHXUb 07(66 6\$&\$,6

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb 0

SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ŒUVRANT POUR LES FEMMES

Le gouvernement du Québec reconnaît l'importance des organismes communautaires qui viennent en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, aux victimes de violence sexuelle, ainsi que ceux qui interviennent auprès des auteurs de ces formes de violence. Il reconnaît aussi l'action féministe pour l'avancement de la société québécoise.

8Q LQYHVWLVVHPHQW HQ VRXWLHQ ¢ OD PLVVL dans la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la YLROHQFH FRQMXJDOH HW 5HEWLU OD FRQ“L LQYHVWLVVHPHQW FRQWULEXHUD ¢ OMDFFURLV réseaux d'organismes communautaires de première ligne. Une enveloppe dédiée présentée dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes HW OHV KRPPHV SHUPHWWUD «JDOHPHQV la mission est de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

2ULHQWDWLRQ &RQWULEXHU DX G«YHORSSHPHQW H
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV

0HVXUH)DYRULVHU OÂDXJPHQWDWLRQ GX QRPEUH GÂDGK«
HW ¢ OÂDVVXUDQFH FROOHFWLYH

La réalité des conditions de travail dans le milieu communautaire se traduit notamment par un taux de roulement élevé, la perte d'expertise et la multiplication des postes à temps partiel ou des
SRVWHV FRQWUDFWXHOV /HV FRQGLWLRQV GH WUDYDLO VRQW
consolidation et le développement de l'action communautaire.

La majorité des organismes communautaires et des regroupements d'organismes s'est dotée d'une politique de condition de travail ou d'une politique salariale ⁴⁷ 3DUPL FHV RUJDQLVPHV
ces regroupements, moins de la moitié offre des régimes d'assurances collectives privées complémentaires et moins du quart offre un régime de retraite collectif avec contribution de l'employeur.

'HX[LQLWLDWLYHV RQW «W» PLVHV VXU SLHG DX FRXUV GHV G
RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV GMDFF«GHU SOXV IDFLOHPPHQW ¢ »
collective, soit

- > OH 5«JLPH GH UHWUDLWH GHV JURXSHV FRPPXQDXWDLUHV HW G
- > l'Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec
\$\$ & 2 & 4

/H 07(66 VMHQJDJH ¢ IDLUH FRQQD°WUH HW ¢ SURPRXYRLU OH 55*
GH OM\$\$&2&4 HQ DFFRUGDQW XQ VRXWLHQ "QDQFLHU ¢ FHV GHX[

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb 0

OHVXUH 6RXWHQLU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV GD
GH OHXUV UHVVRXUFHV KXPDLQHV

Les organismes communautaires sont un secteur d'emploi majeur dans l'ensemble du Québec. Ils sont également un vecteur d'insertion socioprofessionnelle important pour les personnes éloignées du marché du travail. Les consultations ont fait ressortir l'importance de l'enjeu de OMDWWUDFWLRQ HW GH OD U«WHQWLRQ GH OD PDLQ GM XYUH développement de l'action communautaire.

Le MTESS offre de nombreux services aux entreprises, y compris aux organismes à but non lucratif 2 % 1/ SRXU IDLUH IDFH DX G«“ GH OD S«QXULH GH OD PDLQ GM transformation. Ces mesures et services visent notamment à répondre aux besoins des employeurs qui doivent adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines dans le contexte actuel GH S«QXULH GH OD PDLQ GM XYUH HW GH UHSULVH GHV DFWLYLV secteurs.

/D PHVXUH &RQFHUWDWLRQ SRXU OMHPSORL &3(YLVH QRWDPPH organismes concernés par des enjeux de gestion des ressources humaines à privilégier la concertation – entre autres par la consultation de leurs employés – pour trouver des solutions durables. Cette mesure offre de recourir aux services d'experts en gestion des ressources humaines *5+ SRXU U«DOLVHU GHV LQWHUYHQWLRQV YLVDQW OMDP«OL changements du marché du travail. L'aide accordée par le MTESS peut prendre la forme d'un VHUYLFH FRQVHLO GMXQ VRXWLHQ WHFKQLTXH RX GMXQH DLGH PHLOOHXUHV SUDWLTXHV HQ PDWL^aUH GH *5+ FHV LQWHUYHQWLRQV personnel et sa mobilisation tout en contribuant au développement et à l'autonomie de l'entreprise HQ PDWL^aUH GH *5+

/H 07(66 YHLOOH DLQVL ¢ SURPRXYRLU HW ¢ ERQL“HU OHV VHUY JHVWLRQ GHV UHVVRXUFHV SU«YXV GDQV OH FDGUH GH OD PI FRPPXQDXWDLUHV DX[VHUYLFHV GH *5+ VHUD DP«OLRU« QRWDP des dépenses admissibles des subventions accordées. Cette mesure est mise en œuvre depuis ⁴⁸ HW VH SRXUVXLYUD MXVTXMHQ

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0,1,6755('8 75\$9\$, / '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/, '\$5,7< 62&,\$%RQL“FDWLRQGX VRXWLHQ D.
FRPPXQDXWDLUH OH PLQLVWUH -HDQ %RXOHW DQQRQFH XQ “QDQFHPIHQ/«GH DX0 SF
KWWSV ZZZ QHZVZLUH FD IU QHZV UHOHDVHV ERQLILFDWLRQ GX VRXWLHQ DX
DQQRQFH XQ “QDQFHPIHQ GH P SRXU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV KW

OHVXUH)DYRULVHU OÂDFF^aV ¢ OD IRUPDWLRQ FRQWLQXH S
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV

\$“Q GH U«DOLVHU SOHLQHPHQW OHXU PLVVLRQ HW GH U«SRQGU
FOLHQW^aOH HW GH OHXUV PHPEUHV OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDI
TXDOL“«H HW FRPS«WHQWH /HV DFWLYLW«V GH G«YHORSSHPHQW
des organismes communautaires de s'adapter aux nombreux changements et de consolider leur
H[SHUWL VH 7RXWHIRLV OMDFF^aV DX[DFWLYLW«V GH IRUPDWLRQ
notamment pour ceux dont les budgets sont plus limités.

/H 07(66 RIIUH XQH PHVXUH GH IRUPDWLRQ GH OD PDLQ GM XYUH
Cette mesure a comme objectif de soutenir le développement des compétences des travailleuses
et des travailleurs en emploi dans le but d'augmenter la productivité des entreprises et, par
conséquent, leur compétitivité.

/HV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV E«Q«“FLHQW WRXWHIRLV SHX
HQ RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV VH VRQW SU«YDOX
des organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec. Cette faible
SDUWLFLSDWLRQ HVW GXH ¢ SOXVLHXUV REVWDFOHV QRWDPPHQ
organismes participants.

/H 07(66 DP«OLRUH DLQVL OMDFF^aV GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXV
b OH WDX[GHV G«SHQVHV DGPLVVLEOHV ,O YHLOOH «JDOHPHQ
de services du MTESS en matière de formation et de développement des compétences auprès
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV &HWWH PHVXUH⁴⁹ HVW PLVH
SRXUVXLYUD MXVTXMHQ

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH '«YHORSSHU XQH RIIUH GH IRUPDWLRQ SHUWLQHQM
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV

3OXVLHXUV RUJDQLVPHV RX UHJURXSHPHQWV GMRUJDQLVPHV FR
et de l'accompagnement aux organismes communautaires. Toutefois, l'accès à ces formations
SRXUUDLW ¬WUH «ODUJL WDQW “QDQFL^aUHPHQW TXH J«RJUDSKLT
GM¬WUH GDYDQWDJH FRQQXH SDU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDI
SRXUUDLW ¬WUH PLHX[DGDSW«H DX[U«DOLW«V GHV RUJDQLVDW
GHV SHUVRQQHV KDQGLFDS«HV 'HV DGDSWDWLRQV SHUPHWWDQW
ces organismes sont ainsi requises.

Le gouvernement du Québec veillera à ce que la formation en milieu communautaire fasse l'objet
GMXQ VXLVL HW ¢ FH TXH OMH[SHUWLVH GHV UHJURXSHPHQWV VR

Le MTESS mandatera des acteurs du milieu qui sont déjà actifs auprès des organismes
FRPPXQDXWDLUHV D“Q GMDQDO\VHU OHV EHVRLQV GH IRUPDWLR
rendre accessible une offre de formation adaptée aux besoins prioritaires des organismes
communautaires.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb 0(4

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

Ê pG qk ?U?™î¥?k`™Žî‘¥`î?‘™

L'action communautaire vit grâce à la participation de membres de la collectivité qui prennent part
DFWLYHPHQW ¢ OD YLH G«PRFUDWLTXH HW FRQWULEXHQW DLQVL
réaliser leurs missions, il importe que les organismes communautaires puissent s'appuyer sur
un réseau de partenaires – comprenant notamment les municipalités – mobilisés dans la réponse
DX[HQMHX[ORFDX[U«JLRQDX[HW QDWLRQDX[3RXU FH IDLUH
SDUWLFLSDWLRQ LPSOLTXDQW GHV SHUVRQQHV GH WRXV OHV KF
GHV SURMHVV GMLQIUDVWUXFWXUHV D“Q TXH OHV RUJDQLVPHV
rejoindre leur clientèle.

2ULHQWDWLRQ)DYRULVHU OD SDUWLFLSDWLRQ GHV
OHVXUH 6RXWHQLU GHV LQLWLDWLYHV YLVDQW ¢ IDYRULVH
GH WRXWHV HW GH WRXV ¢ OD YLH DVVRFLDWLYH
FRPPXQDXWDLUHV

Les organismes communautaires représentent des lieux de participation citoyenne et d'inclusion
VRFLDOH SRXU XQH SDUWLH VLJQL“FDWLYH GH OD SRSXODWLRQ G
UHSU«VHQWHU XQ G«“ SRXU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV
FDW«JRULHV GH FOLHQW^aOH SRXYDQW -WUH VXMHWWHV ¢ UHQFR
associative et démocratique de ces organismes communautaires.

Le MTESS soutiendra des initiatives visant à favoriser la participation et l'inclusion de toutes et
de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires, notamment par
la production d'outils d'animation en collaboration avec la clientèle. Il s'agit ici d'encourager
les pratiques déjà mises en œuvre dans les organismes communautaires et d'actualiser les outils
d'animation afférents en soutenant des initiatives ponctuelles visant à favoriser la participation et
l'inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires.

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH (QFRXUDJHU OH E«Q«YRODW FKH] OHV MHXQHV GDQ

/RUV GHV FRQVXOWDWRQV HIIHFWX«HV GDQV OH FDGUH GX UHQRYH
LO HVW UHVVRUWL TXH OMHQJDJHPHQW E«Q«YROH HW YRORQW
encouragé et reconnu. L'importance du développement d'une pensée critique dans un contexte
de surabondance d'informations et la nécessité de faire de l'éducation à la citoyenneté par
l'intermédiaire de cours, de formations et de projets ont été mentionnées.

Le SAJ déploie le programme Créneau carrefour jeunesse, qui permet notamment aux carrefours
MHXQHVVH HPSORL &-(GH PHQHU GHV SURMHVV GH E«Q«YRODV
WHUULWRLUH \$“Q GH VWLPXOHU OD SDUWLFLSDWLRQ GHV MHXQ
l'école, de susciter une prise de conscience des enjeux locaux et de favoriser l'appropriation de
ces enjeux, le SAJ, par l'intermédiaire des CJE, soutient la création de projets en milieu scolaire
«ODERU«V SDU OHV «TXLSHV «FROHV HW OHV «O^aYHV GX VHFRQG

/H 6\$- VMHQJDJH ¢ ERQL“HU OH “QDQFHPHQW DWWULEX« DX[&-(
MHXQHVVH &HX[FL UH©RLYHQW XQ PRQWDQW GH cycle sur le S
WHUULWRLUH MXVTXM¢ FRQFXUUHQFH GH b b /D ERQL“FDWLRQ
SURJUDPPH HW GH FRXYULU WRXWHV OH cycle au Québec. VHFRQGLUH

3RUWHXUb 6\$-

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH 6LPSOLåHU OÂDFF^aV ¢ OD Y«ULåFDWLRQ GHV DQW«
SRXU OHV E«Q«YROHV XYUDQW GDQV OHV RUJDQLV

/HV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH VUDYDLOOHQW VRXYHQW D
communément admis qu'ils ont la responsabilité de s'assurer que les membres de leur personnel,
salariés ou bénévoles, qui interagissent directement auprès de cette clientèle ne soient pas une
PHQDFH VXSSO«PHQWDLUH SRXU FHOOH FL DORUV TXMHOOH VH W

Divers moyens sont à la disposition des organismes communautaires pour s'assurer de la probité
GH OHXU FDQGLGDW TXH FHOXL FL SRVWXOH ¢ WLWUH GH VDODUI
PLOLHX FRPPXQDXWDLUH GRQW OH 5«VHDX GH OMDFWLRQ E«Q«YR
HQMHX[HQ OLHQ DYHF FHWWH REOLJDWLRQ GH Y«UL“FDWLRQ
importants considérant le roulement des bénévoles.

\$“Q GH U«SRQGUH ¢ FHV HQMHX[OH 07(66 HQ FRODERUDWLRQ
G«SORLHPHQW GMXQ SURJUDPPH YLVDQW ¢ FRXYULU OHV IUDLV O
effectuée par des entreprises de sécurité privées accréditées, pour les bénévoles œuvrant auprès
GMRUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH GRQW OHV DFWLYLW«V HW OD F
«WDEOLV FRQMLQWHPHQW SDU OH 0LQLVW^aUH HW OH 063 8QH H
partenaires du milieu à cet effet.

8Q VRXWLHQ SDUWLFXOLHU VHUD «JDOHPHQW SU«YX D“Q GH ER
MXPHODJH HQWUH OHV RUJDQLVPHV HW OHV E«Q«YROHV MHEHQH
&HQWUHV GMDFWLRQ E«Q«YROH GX 4X«EHF)&\$%4 &H VRXWLHQ
SRXU OHV GHDPDQGHV GH Y«UL“FDWLRQ GMDQW«F«GHQWV MXGLFLD

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb 063 5\$%4)&\$%4

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH <ODERUHU GHV RXWLOV GH IRUPDWLRQ VXU OÂDFW
GHV SDUWHQDLUHV ORFDX[U«JLRQDX[HW QDWLRQ

Les autorités municipales et les autres partenaires locaux, régionaux et nationaux interagissent avec différents types d'organismes, qu'il s'agisse d'organisations à but non lucratif, d'organismes communautaires ou de coopératives. Les relations entretenues avec le milieu communautaire SHXYHQW SDUIRLV →WUH LQtXHQF«HV SDU XQH P«FRPSU«KHQVLRQ communautaire et à l'action communautaire autonome.

Le MTESS et le MAMH, en collaboration avec le milieu communautaire, développeront et diffuseront des outils de formation ou de sensibilisation sur l'action communautaire. Ces outils permettront aux élus et aux gestionnaires des municipalités, des associations municipales ainsi qu'à d'autres partenaires locaux, régionaux et nationaux désireux de se familiariser avec le milieu communautaire, d'en connaître la typologie et les rouages. Ces acteurs développeront ainsi une meilleure connaissance de la réalité des organismes communautaires sur leur territoire.

3RUWHXUVb 07(66 0\$0+

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH 0DLQWHQLU OÂDLGH âQDQFL^aUH SRXU UHQGUH DFF
HW 4X«E«FRLV GÂH[SHVVLRQ DQJODLVH OHV VHUY
RUJDQLVPHV GÂDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH IUDQFRS

L'usage de la langue anglaise peut représenter une barrière à l'accès aux services et aux programmes pour les communautés d'expression anglaise, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres. De plus, les petites communautés d'expression anglaise souffrent d'une faible masse critique pour pouvoir soutenir des organisations et se conformer aux exigences des programmes d'action communautaire.

Lors des consultations menées par le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression DQJODLVH 654(\$ ¢ OMDXWRPQH SOXVLHXUV SHUVRQQHV RQW la relation entre les organismes d'expression anglaise et les membres de la communauté d'expression française.

/H 654(\$ VRXWLHQGUD OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV HW OH francophone en leur octroyant des ressources leur permettant d'offrir leurs services en langue DQJODLVH /H PDLQWLHQ GH OMDLGH "QDQFL^aUH GLVWLQFWH SRX IUDQFRSKRQHV TXL VRQW VRXV OD UHVSQRQVDELOLW« GX 654(\$ F les communautés francophones et celles d'expression anglaise.

3RUWHXUb 654(\$

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

2ULHQWDWLRQ 6RXWHQLU OHV SURMHWV GÂLQIUDV OHVXUH '«YHORSSHU XQ SURJUDPPH GÂDFFRPSDJQHPHQW HW GÂDP«OLRUDWLRQ ORFDWLYH SRXU OHV RUJDQ

Les consultations ont mis en lumière l'enjeu des besoins immobiliers d'une grande partie des organismes communautaires, particulièrement celui de trouver des locaux à prix abordable à SUR[LPLW« GH OHXU FOLHQW^aOH TXL VRLHQW DGDSW«V ¢ FHOOH soulignons notamment la hausse importante des prix des loyers commerciaux, le manque de OLTXLGLW« GHV FDSDFLW«V "QDQFL^aUHV OLPLW«HV HW OD GLI"FX

/MHQMHX GH OMDFF^aV DX[ORFDX[D GHV U«SHUFXVVLRQV VLJC particulièrement dans le cas des organismes communautaires offrant des milieux de vie ou LQWHUYHQDQW DXSU^aV GH SHUVRQQHV HQ VLWXDWLRQ GH G«VDI accessibles à proximité de leur clientèle est souvent une condition à la vitalité, au développement et à l'amélioration des conditions de vie d'une communauté. Lorsque l'organisme est obligé de s'éloigner de sa clientèle, c'est le tissu social qui en subit les conséquences. Cet enjeu est encore plus marqué en milieu rural où la diminution des services à la communauté s'accompagne d'une baisse de la population. L'offre des services de première ligne en milieu rural, qui inclut celle du milieu communautaire, représente à ce titre un enjeu d'occupation et de vitalité des territoires.

Le MTESS, en collaboration avec le MAMH, mettra sur pied un programme d'accompagnement, d'accès à des locaux et d'amélioration locative pour les organismes communautaires. Cette mesure contribuera ainsi à l'amélioration de l'accessibilité et de la proximité des services, incluant l'accessibilité universelle.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb 0\$0+ 6\$\$ 6\$-

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH \$FFRPSDJQHU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV
XQH WUDQVIRUPDWLRQ QXP«ULTXH DGDSW«H ¢ OHX

/D FULVH DVVRFL«H ¢ OD SDQG«PLH GH &29,' D PLV HQ «YLG
les organismes communautaires dans leur transformation numérique. Selon une étude réalisée
par l'Observatoire québécois des inégalités ⁵⁰, les organisations du secteur à but non lucratif, dont
les organismes communautaires font partie, tardent à entamer leur virage numérique.

'DQV FH FRQWH[WH LO HVW HVVHQWLHO GMRIIULU GHV RXWLOV
soutenir dans leurs démarches d'innovation qui leur permettra d'aller plus loin dans la réalisation
GH OHXU PLVVLRQ 3RXU FH IDLUH LO VHUD Q«FHVVDLUH GH VH
FRPPXQDXWDLUHV D«Q GH G«P\VL«HU OH YLUDJH QXP«ULTXH H
TXH FHOXL FL SHXW OHXU RIIULU

Le MTESS soutiendra le programme DATAide orchestré par Centraide du Grand Montréal en
partenariat avec Nord Ouvert. DATAide est un programme de formation qui vise à outiller
OHV RUJDQLVPHV HW OHV GLULJHDQWV GX PLOLHX FRPPXQDXWDLUHV
compétences numériques et qu'ils soient en mesure d'intégrer la technologie et les solutions
numériques à leur quotidien et à leurs stratégies. Cette mesure est mise en œuvre depuis
⁵¹ HW VH SRXUVXLYUD MXVTXMHQ

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb &HQWUDLGH GX *UDQG 0RQWU«DO
,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

Ê pG k: ' ` TM î ¥?k` TM TM Žî'¥ `î?' TM Ukî ¥?k

Les organismes communautaires jouent un rôle central dans les communautés par leur ancrage
dans leur milieu, mais aussi par la collaboration constante qu'ils entretiennent avec plusieurs
partenaires. L'écosystème de solidarité sociale repose en effet sur la complémentarité des actions
menées par des organisations publiques, parapubliques et privées. Il importe en ce sens de
travailler pour assurer la cohérence des actions des partenaires de l'action communautaire. Cela
passe notamment par le renforcement des partenariats et par la concertation des organismes
communautaires ainsi que par l'harmonisation et la consolidation des actions.

7,5&+(5 3LHUUH 9DOHQWLQH *2''\$B'UHDWHIQRPRQDVTX251 SRUWUDLW GHV RSSRUWXQLW«V
0RQWU«DO 2EVHUYDWRLUH TX«E«FRLKWHSVLQFQDQW«DQSD FRPSFRPSDQ\ &3<0=[IE:7E9
DVVHW "OHV 24, 9LUDJH QXPH && U@XH 26%/ SGI

0,1,67\$5('8 75\$9\$,/ '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/, '\$5,7< 62&,\$L Le ministre Jean-Dubé annonce
un investissement de plus de 5,4 millions de dollars pour accélérer la transition numérique du secteur communautaire 5HS«U« DX
KWWSV ZZZ QHZVZLUH FD IU QHZV UHOHDVHV OH PLQLVWHU MHDQ ERXOHW DQQRQFH X
SRXU DFFHOHUHU OD WUDQVLWLRQ QXPULTXH GX VHFWHXU FRPPXQDXWDLUH K

2ULHQWDWLRQ 5HQIRUFHU OHV SDUWHQDULDWV HW
GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH

0HVXUH 5HQIRUFHU OH U«VHDX GHV FRUSRUDWLRQ GH G«YH
GDQV OHXUV HIIRUWV GH FRQFHUWDWLRQ WHUULW

/HV FRUSRUDWLRQV GH G«YHORSSHPHQW FRPPXQDXWDLUH &' &
matière de développement social et communautaire dans leur milieu, à l'échelle de municipalités
régionales de comté ou des arrondissements en milieu urbain. Elles sont nées de la volonté
territoriale des groupes communautaires de se rassembler, de se concerter, de se donner des
services communs pour répondre adéquatement aux besoins des milieux, en tenant compte des
VS«FL“FLW«V GH FKDFXQ

Les CDC offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire. Elles
développent également des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec ces
organismes, les membres de la communauté ainsi que l'ensemble des acteurs du milieu. Le réseau
des CDC, chapeauté par la Table nationale des corporations de développement communautaire,
souhaite s'étendre et couvrir, à court terme, des portions de territoire où l'action des CDC est
souhaitée par les milieux.

Le MTESS contribuera à étendre la portée de l'action des CDC sur le territoire et à renforcer leur
capacité à exercer un leadership soutenu auprès de leurs membres et de l'ensemble des acteurs
du milieu.

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH 6RXWHQLU OÂDUULPDJH ORFDO GHV FDUUHIRXU MH
QRWDPPHQW GDQV OHXU FRQWULEXWLRQ ¢ OD U«XV

/H 07(66 VXSSRUWHUD “QDQFL^aUHPHQW OHV FDUUHIRXUV MHXQH
plans d'action locaux et l'accompagnement pour la réussite éducative. Ainsi, les CJE pourront
mieux arrimer leurs actions avec celles des autres acteurs locaux pour répondre adéquatement
aux besoins des jeunes, en portant une attention particulière aux jeunes qui quittent les services
de protection de la jeunesse.

&HW DSSXL “QDQFLHU SHUPHWWUD GMXQH SDUW GH UHQIRUFHU O
généraux des jeunes des territoires des CJE et, d'autre part, en réponse aux recommandations de
la Commission Laurent, il facilitera l'accès des jeunes à des ressources éducatives.

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

2ULHQWDWLRQ +DUPRQLVHU HW FRQVROLGHU OHV
GH OÂDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH

OHVXUH OHWWUH VXU SLHG OD 7DEOH QDWLRQDOH GHV SDU
FRPPXQDXWDLUH

Le gouvernement du Québec, les municipalités et les fondations offrent différents types de soutien à l'action communautaire. Le soutien offert par les municipalités et les fondations est très varié et

HVW LQ«XHQF« SDU OHV EHVRLQV GX PLOLHX OHV UHVVRXUFHV
PXQLFLSDOLW« RX GH OD IRQGDWLRQ &HV GLII«UHQWHV IRUPHV
SURIHVVLRQQHO HWF FRPSO^aWHQW OH VRXWLHQ “QDQFLHU GX J
la mission globale.

Toutefois, le partage des rôles et des responsabilités entre les municipalités, les fondations et le
JRXYHUQHPHQW GX 4X«EHF QMHVW SDV FODLUHPHQW G«“QL FH T
dans le soutien offert par les différents partenaires de l'action communautaire. Cela est
particulièrement vrai dans le cas du soutien par projets.

/HV HQMHX[GH FROODERUDWLRQ HW GH FRQFHUDDWLRQ GRLYHQ
entre les différents bailleurs de fonds permettrait non seulement une plus grande cohérence,
mais offrirait aussi une plus grande visibilité des actions réalisées par les organismes soutenus
sur le territoire.

/H 07(66 LQVWLWXHUD OD 7DEOH QDWLRQDOH GHV SDUWHQDLUHV
la collaboration et la concertation des partenaires de l'action communautaire ainsi que la mise en
œuvre des orientations gouvernementales.

3RUWHXUb 07(66 HQ FROODERUDWLRQ DYHF OHV SDUWHQDLUHV FR
,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb PHVXUH DXWR“QDQF«H

OHVXUH OHWWUH ¢ MRXU OH FDGUH GH U«I«UHQFH HQ PDWL
DâQ GH FRQYHQLU GH EDOLVHV FRPPXQHV FRQFHU
U«SDUWLWLRQ GX VRXWLHQ åQDQFLHU HW OD UHG

Le Cadre de référence en matière d'action communautaire est un outil qui vise à favoriser la
FRK«UHQFH GH OMLQWHUYHQWLRQ JRXYHUQHPHQWDOH «ODERU
SURJUDPPHV GH VRXWLHQ “QDQFLHU GHV PLQLVW^aUHV HW RUJD
GMLQWHUSU«WDWLRQ GH OD 3ROLWLTXH YLVH ¢ KDUPRQLVHU HW
DXWUHV DX PRPHQW GH OMDQDO\HV GHV GHPDQGHV GH “QDQFH
GHV PRGL“FDWLRQV VRQW UHTXLVHV D“Q GMDVVXUHU QRWDPPHQV
U«JOHPHQWDWLRQV HQWU«HV HQ YLJXHXU GHSXLV VD SXEOLFDFWL

/H &DGUIH GH U«I«UHQFH HQ PDWL^aUH GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLU
EDOLVHV FRPPXQHV QRWDPPHQW HQ FH TXL FRQFHUQH OD U«SDU
GH FRPSWHV /D PLVH ¢ MRXU IDYRULVHUD DORUV OMKDUPRQLV
administratives, ainsi que la cohérence de l'intervention des ministères et organismes
gouvernementaux auprès des organismes communautaires.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb)DPLOOH 0\$0+ 0&& 0(, 0(/&& 0(4 0(6 0))3
0666 23& 23+4 6\$ 6\$\$ 6\$\$4 6\$- 6&) 6&7 6+4 654(\$

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb PHVXUH DXWR“QDQF«H

OHVXUH 6LPSOLåHU OHV GHPDQGHV GH åQDQFHPHQW HW OD
SRXU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV VRXWHQ

Le MTESS coordonne l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires.

Les consultations réalisées en vue de l'élaboration du plan d'action et les travaux interministériels

RQW FRQFOX ¢ OMLPSRUWDQFH GMKDUPRQLVHU HW GH VLPSOL“H
GHPDQGHV GMDLGH “QDQFL^aUH HW OD UHGGLWLRQ GH FRPSWHV G

/H 07(66 G«YHORSSHU XQ QRXYHDX V\WV^aPH LQIRUPDWLTXH D“C
“QDQFHPHQW HW OD UHGGLWLRQ GH FRPSWHV SRXU OHV RUJDQ
SACAIS. Dans un premier temps, le système informatique sera développé et utilisé par le SACAIS.

'DQV XQ GHX[L^aPH WHPSV XQH «WXGH GMRSSRUWXQLW«V VHUD U
SODQL“HU OMLQW«JUDWLRQ GHV DXWUHV PLQLVW^aUHV HW RUJDQ
système gouvernemental.

L'intégration à ce nouveau système informatique gouvernemental permettrait d'alléger l'exercice
de reddition de comptes pour les organismes communautaires. Elle permettrait également à
d'autres ministères et organismes gouvernementaux d'avoir accès à un système en ligne pour

J«UHU OHV GHPDQGHV GH VRXWLHQ “QDQFLHU GHV RUJDQLVPHV F
WRXW HQ SUR“WDQW GHV «FRQRPLHV GM«FKHOOH UHQGXHV GLVSR

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH &RQVROLGHU OH UŦOH GH FRRUGLQDWLRQ HW GH V
GX 7UDYDLO GH OÂ(PSORL HW GH OD 6ROLGDULW«
HW GHV RUJDQLVPHV JRXYHUQHPHQWX[

/H 07(66 MRXH XQ UŦOH GH FRRUGLQDWLRQ HW GH VHUYLFH FRQV
gouvernementaux en matière d'action communautaire. Il est également le principal intermédiaire
entre les interlocuteurs privilégiés gouvernementaux du milieu communautaire.

/H UŦOH GX 07(66 VHUD FRQVROLG« HW ERQL“« SDU OMDMRXW GH
mettre en œuvre le plan d'action, d'améliorer la concertation interministérielle et de favoriser une
plus grande cohérence de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb)DPLOOH 0\$0+ 0&& 0(, 0(/&& 0(4 0(6 0))3
0666 23& 23+4 6\$ 6\$\$ 6\$\$4 6\$- 6&) 6&7 6+4 654(\$
,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

Ê pG k`î?™™î` ¥ ÄîUk'?'™î¥?k` Ukî ¥?k` k

Les actions mises en œuvre par le gouvernement du Québec et ses partenaires du milieu
communautaire s'appuient sur la volonté de reconnaître l'importance du rôle joué par les
organismes communautaires dans le développement social et économique du Québec. Cette
reconnaissance se traduit par la contribution du gouvernement au rayonnement et au soutien des
ERQQHV SUDWLTXHV PHQ«HV GDQV OH PLOLHX FRPPXQDXWDLUH
HI“FLHQWH LO LPSRUWH GH PLHX[FRQQD°WUH OMDFWLRQ FRPPX
pour mesurer la vitalité du milieu communautaire et ses retombées.

2ULHQWDWLRLQ)DLUH FRQQD°WUH OÂDFWLRQ FRPPX
DX G«YHORSSHPHQW VRFLDO HW «FRQRPLTXH

0HVXUH \$P«OLRUHU OD FRQQDLVVDQFH GH OÂDFWLRQ FRPPX
VHV FDUDFW«ULVWLTXHV HW VRQ LPSDFW VRFLDO

ODOJU« OMLPSRUWDQFH GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH HW OH J
gouvernement du Québec, les données disponibles ne permettent pas d'apprécier pleinement
l'ampleur et les retombées économiques et sociales des activités de ce secteur. L'obtention
GMLQIRUPDWLRQV IDFWXHOHV “DEOHV HW ¢ MRXU VXU OMDFW
mieux détailler la contribution de ces organismes à la société québécoise et de mieux orienter
les interventions des ministères et organismes gouvernementaux.

Le MTESS travaillera pour développer la connaissance de l'action communautaire au Québec.
/D G«PDUFKH VH G«FOLQH HQ GHX[YROHWVb

- › Le premier volet consistera à réaliser un portrait statistique de l'action communautaire visant
¢ FRQQD°WUH HW ¢ TXDQWL“HU VHORQ XQH P«WKRGRORJLH ULJ
GHV DJHQFHV VWDWLVLTXHV RI“FLHOOHV OMDPSOHXU GH OMD
DX G«YHORSSHPHQW VRFLR«FRQRPLTXH GX 4X«EHF &H SURMHW
6WDWLVLTXH GX 4X«EHF ,64
- › /H VHFRQG YROHW YLVH GHV SURMHWV GH UHFKHUFKH TXL SRXU
FROODERUDWLRQ DYHF GHV SDUWHQDLUH GX PLOLHX GH OD UH
DX[EHVRLQV GMLQIRUPDWLRQ TXL QH SRXUURQW -WUH FRPEO«V
seraient réalisés en collaboration avec les organismes communautaires et avec les ministères
et organismes gouvernementaux concernés, le cas échéant.

3RUWHXUb 07(66

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH 3HUPHWWUH XQH PHLOOHXUH FRQQDLVVDQFH GH O
GDQV OHV FRPPXQDXW«V DXWRFKWRQHV GX 4X«EH

Les données concernant l'action des organismes communautaires dans les communautés autochtones sont limitées. Ce manque de données limite la connaissance de l'univers de l'action communautaire au sein des communautés autochtones et se traduit par une méconnaissance de l'ampleur des activités qui s'y déroulent et de leurs retombées sur les plans social et économique. Les ministères et organismes gouvernementaux intervenant auprès des organismes
FRPPXQDXWDLUH VRXKDLWHQW REWHQLU GHV LQIRUPDWLRQV
FRPPXQDXWDLUH DX VHLQ GHV FRPPXQDXW«V DXWRFKWRQHV D“
interventions.

En collaboration avec le SAA, le MTESS brossera un portrait des organismes communautaires autochtones au sein des communautés à partir de la documentation analysée et, au besoin, d'une collecte de données supplémentaire auprès des milieux concernés. Ce portrait permettra, entre autres, de mettre en valeur l'action communautaire dans les communautés autochtones et de documenter les enjeux entourant son développement et sa reconnaissance.

3RUWHXUVb 07(66 6\$\$

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH 3URPRXYRLU HW YDORULVHU OD 6HPDLQH QDWLRQDO
DXWRQRPH

&KDTXH DQQ«H GHSXLV SOXV GH DQV OH 5«VHDX TX«E«FRLV G
54 \$\$\$ FRRUGRQQH OD 6HPDLQH QDWLRQDOH GH OMDFWLRQ FRPP
à valoriser le travail des organismes d'action communautaire autonome. À cette occasion, plusieurs
RUJDQLVPHV GH SDUWRXW DX 4X«EHF RUJDQLVHQW GHV DFWLYLW
élus, gala, exposition, groupe de discussion, salon des organismes communautaires, activités
P«GLDWLTXH V HWF 2U OH 54 \$\$\$ HVWLPH TXH PDOJU« VHV QRPE
SHLQH ¢ DWWHLQGUH VHV REMHFWLIV HW D SHX GH UHWRPE«HV V

Le MTESS s'engage à promouvoir la Semaine nationale de l'action communautaire autonome et le
PRXYHPHQW GH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH DXWRQRPH HW VHV V
des organismes communautaires autonomes partout au Québec.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb)DPLOOH 0\$0+ 0&& 0(, 0(/&& 0(4 0(6 0))3
0666 23& 23+4 6\$ 6\$\$ 6\$\$4 6\$- 6&) 6&7 6+4 654(\$
,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b b

2ULHQWDWLRLQ)DLUH UD\RRQHU HW VRXWHQLU OHV
HQ DFWLRQ FRPPXQDXWDLUH

0HVXUH 6RXWHQLU OH G«YHORSSHPPHQW GÂXQH FXOWXUH G
RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH

Le gouvernement du Québec encourage les organismes subventionnés à évaluer leurs activités,
notamment en ce qui concerne le degré d'atteinte des objectifs et le degré de satisfaction
des usagers à l'égard des services offerts⁵³. Il importe donc de soutenir le développement d'une
culture d'évaluation au sein des organismes communautaires. Une telle culture d'évaluation fait
en sorte que les organisations sont plus susceptibles d'assurer l'amélioration continue de leurs
interventions à long terme.

(Q OH &HQWUH GH IRUPDWLRQ SRSXODLUH &)3 HQ SDUWHQD
D ODQF« OH SURJUDPPH <YDO3RS /M«YDOXDWLRLQ 3\$5 HW 3285 O
transformation sociale. Ce programme vise à développer une culture de l'évaluation participative.
,O VMDGUHVHV VS«FL«TXHPHQW DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH
des résultats et des effets de leurs interventions, et ce, par une approche participative. Depuis
VD FU«DWLRQ HQ HQYLURQ RUJDQLVPHV RQW «W« DFFR
démarche d'évaluation dans la région du Grand Montréal.

9<5,)&\$7(85 *<1<5\$/ '8 486%XLHQ «QDQFLHU DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH DFFRUC
des Services sociaux et les agences de la santé et des services sociaux 4X«EHF 5DSSRUW GX 9«UL«FDWHXU J«Q«U
OM\$VVHPEO«H QDWLRQDOH SRXU OMDQ«H KWWRPM ZZZK.DSLWEHFD)LEKLHUS 3XE
UDSSRUW DQXHO 7 IUB5DSSRUW@ 7 &KDS SGI

/H 07(66 ERQL“HUD OH 3URJUDPPH GH VRXWLHQ “QDQFLHU DX[LQ
36,6& GX 6\$&\$,6 D“Q GH VRXWHQLU “QDQFL^aUHPHQW OHV RUJDQL
évaluer leurs interventions ou leurs activités.

/H 07(66 VRXWLHQGUD «JDOHPHQW OH G«SORLHPHQW GX SURJUDP
du Québec.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUb &)3

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

OHVXUH \$SSX\HU OH G«SORLHPHQW GÂLQLWLDWLYHV GÂLQ
FRPPXQDXWDLUH TXL FRQWULEXHQW ~~à l'élaboration~~
VRFLDOH

La recherche et l'innovation sociale sont des leviers de développement majeurs à l'échelle
nationale et internationale. Dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
OH JRXYHUQHHPHQW GX 4X«EHF D PLV HQ SODFH GHV PHV
de recherche et les différentes formes d'innovation, dont l'innovation sociale.

Les organismes communautaires sont des laboratoires d'innovation sociale. Ils sont également des
DFWHXUV GH SUHPLHU SODQ HQ PDWL^aUH GH OXWWH FRQWUH O
proximité et leur connaissance approfondie de la population et des territoires, ils sont en mesure
de repérer les nouveaux besoins, et d'y apporter des réponses novatrices grâce à une démarche
d'expérimentation et de modélisation des solutions créées.

/H 0(, HW OH 07(66 ODQFHURQW GHX[DSSHOF GH SURMHWV D“Q GM
OD GLIIXVLRQ GMLQLWLDWLYHV GMLQQRYDWLRQ VRFLDOH HQ DFWL
contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces appels de projets seront lancés dans le cadre du
3URJUDPPH GH VRXWLHQ DX[RUJDQLVPHV GH UHFKHUFKH HW GMLQ

3RUWHXUb 07(66 0(,

,QYHVWLVLVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH 6RXWHQLU OH SDUWDJH HW OH G«YHORSSHPHQW G
XQH LQWHUYHQWLRQ DJLOH HQ VLWXDWLRQV GH FU
YXOQ«UDEOHV

Contribuant au développement et au maintien du tissu social, les organismes communautaires jouent un rôle structurant dans la réponse aux situations de crise ou auprès de personnes vulnérables. Ce rôle est mis en exergue dans différents contextes, comme lors de sinistres et de

FDWDVWURSKHV 3DU H[HPSOH ORUV GH OD FULVH GX YHUJODV
RX WRXW GHUQL^aUHPHQW GH OD FULVH VDQLWDLUH OL«H ¢ OD
FRPPXQDXWDLUHV RQW G½ VMDGDSWHU UDSLGHPHQW D“Q GH U«S

besoins de la clientèle.

Avec l'appui des ministères et organismes concernés, le MTESS soutiendra le partage et le développement de bonnes pratiques pour une intervention agile en situations de crise ou auprès

GH SHUVRQQHV YXOQ«UDEOHV &HWWH G«PDUFKH VH G«FOLQHUD
/H 07(66 FU«HUD XQ QRXYHDX YROHW DX)RQGV GMDLGH ¢ OMDFW
Ce volet aura pour objectif de renforcer l'agilité de l'action gouvernementale et ainsi de favoriser la résilience et l'autonomie des organismes communautaires en cas de situation exceptionnelle;

Dans les situations où les organismes communautaires n'auraient pas à faire face à une situation

H[FHSWLRQQHOH OH QRXYHDX YROHW GX)\$\$&\$ SRXUUD ¬WUH F
OL«V ¢ GHV FRQWUDLQWHV VRFLR «FRQRPLTXHV «PHUJHQWHV G«V
l'intervention communautaire;

'HV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUHV D\DW VXUPRQW« XQH VLWX
invités à communiquer leur expérience et leurs connaissances à d'autres organismes communautaires. Cette démarche favorisera le développement de bonnes pratiques et le transfert de connaissances au sein du milieu communautaire.

3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUb 063

,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb b0

0HVXUH <YDOXHU OH 3ODQ GÂDFWLRQ JRXYHUQHPHQWDO H
FRPPXQDXWDLUH

/D SODQL“FDWLRQ GX VXLYL HW GH OM«YDOXDWLRQ GX SODQ GMDP
RSWLPDOH GHV UHVVRXUFHV HW GH JHVWLRQ D[«H VXU OHV U«VX
OH VXLYL HW OM«YDOXDWLRQ GX SODQ GMDFWLRQ /H “QDQFHPHQ
plan d'action.

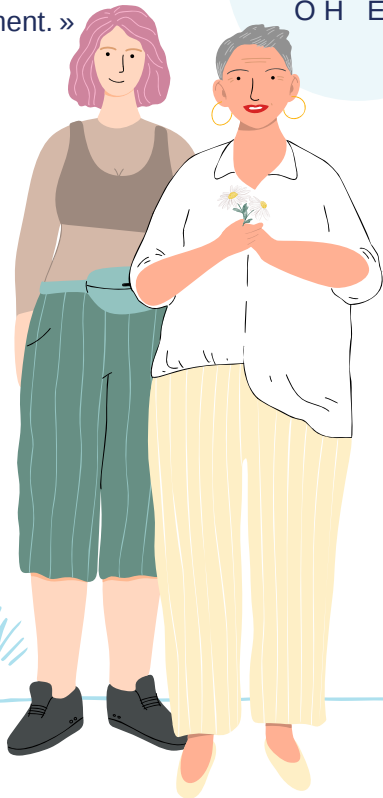
3RUWHXUb 07(66

&ROODERUDWHXUVb)DPLOOH 0\$0+ 0&& 0(, 0(/&& 0(4 0(6 0))3
0666 23& 23+4 6\$ 6\$\$ 6\$\$4 6\$- 6&) 6&7 6+4 654(\$
,QYHVWLVVHPHQW WRWDO VXU DQVb

m,OV RIIUHQW >
OLHX GH UHQFR
SRXU EULVHU
l'isolement. »

« Ils sont
SU«VHQWV SRXU OHV
D°Q«V LVRO«V GDQV
OH EHγRLQ

m%D QRXV SHUPHW
GH YLYUH GH EHOOHV
expériences
enrichissantes. C'est
DXVVL XQH EHOOH SOD
SRXU OHV MHXQHV SRX
OHXU FKHPLQHPHQW
personnel. »



PARTIE 3

COORDINATION, SUIVI ET ÉVALUATION

Le MTESS a la responsabilité de coordonner l'action gouvernementale en matière d'action communautaire. Le MTESS entend assurer la concertation de l'action communautaire et la Table nationale des partenaires de l'action communautaire.

3.1 Une démarche collaborative

3.1.1 Comité interministériel de l'action communautaire

Le Comité interministériel de l'action communautaire est composé de représentants et représentantes de tous les ministères et organismes gouvernementaux qui travaillent en œuvre les orientations gouvernementales en matière d'action communautaire. Ses travaux alimentent le travail du ministre responsable de l'action communautaire dans son mandat de coordination de l'application de la politique gouvernementale ainsi que celui de chacun des ministères et organismes gouvernementaux dans leur soutien à l'action communautaire.

Le Comité stratégique interministériel en action communautaire, mis sur pied pour coordonner les travaux des ministères et organismes gouvernementaux, a pour mandat de coordonner les travaux des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'action communautaire. Ses travaux alimentent le travail du ministre responsable de l'action communautaire dans son mandat de coordination de l'application de la politique gouvernementale ainsi que celui de chacun des ministères et organismes gouvernementaux dans leur soutien à l'action communautaire.

Le mandat du CIAC consiste essentiellement à

- › participer, en collaboration avec le MTESS, aux divers travaux relatifs à la mise en œuvre des orientations gouvernementales;
- › participer à la production et au suivi du plan d'action.

3.1.2 Table nationale des partenaires de l'action communautaire

Constituée par la mesure 3.3 du plan d'action, la Table nationale des partenaires de l'action communautaire aura comme mandat de favoriser la collaboration et la concertation des partenaires de l'action communautaire ainsi que la mise en œuvre des orientations gouvernementales en cette matière.

La Table nationale des partenaires de l'action communautaire sera invitée à

- › contribuer au développement d'une vision commune des problématiques et des enjeux en ce qui concerne le soutien et la reconnaissance de l'action communautaire;
- › PLHX[G « " Q L U O H V U ¶ O H V H W O H V U H V S R Q V D E L O L W « V G H F K D T X I et la reconnaissance de l'action communautaire;
- › proposer des moyens de favoriser une plus grande complémentarité des différentes formes de soutien offert par les municipalités, les fondations et le gouvernement du Québec et de mieux soutenir et reconnaître l'action communautaire, dans la poursuite de la mise en œuvre G H O D 3 R O L W L T X H

De plus, la Table nationale des partenaires de l'action communautaire pourra

- › favoriser l'implantation de certaines mesures ou faciliter la circulation de l'information concernant le déploiement du plan d'action;
- › faciliter l'échange de nouvelles connaissances et sensibiliser le MTESS à la présence d'enjeux ou de phénomènes émergents, le cas échéant.

3.2 Suivi et évaluation

Le suivi des mesures du plan d'action sera coordonné par le MTESS, tout au long de son déploiement. Le suivi global du plan d'action sera effectué par le Comité interministériel de l'action communautaire et par la Table nationale des partenaires de l'action communautaire. Un rapport sur les activités réalisées sera présenté avant que le plan n'arrive à échéance. L'objectif sera de faire état de l'avancement des mesures, d'apporter les ajustements requis pour optimiser les résultats et d'orienter les travaux en prévision d'un nouveau plan d'action adapté au contexte.

Une évaluation d'ensemble du plan d'action et une évaluation de certaines mesures seront H I I H F W X « H V D " Q G H U H Q G U H F R P S W H G H O D S R U W « H H W G H O M H accompli par le MTESS, avec la collaboration d'un comité d'évaluation formé des principales parties prenantes au plan d'action.



CONCLUSION

Les organismes communautaires sont des acteurs essentiels au développement social et économique du Québec. Diverses initiatives seront ainsi mises en œuvre pour appuyer leur mission et répondre aux besoins des individus et des collectivités de façon adaptée et novatrice.

En plus de l'accroissement de la mobilisation et de la cohérence des actions de tous les organismes communautaires, l'État soutiendra les mesures mises en œuvre pour constituer les nouvelles assises sur lesquelles se développera la relation entre le gouvernement du Québec et les acteurs du milieu communautaire, du milieu bénévole et du milieu philanthropique pour les années à venir.

Les balises de la solidarité sociale seront amenées à évoluer au cours des prochaines décennies. Dans un contexte social et économique en pleine effervescence dans lequel se marient un désir de préservation des acquis sociaux et une soif d'innovation, les organismes communautaires joueront un rôle central dans la construction du Québec de demain. Le gouvernement du Québec et ses partenaires s'efforceront de rendre la société plus juste, équitable et inclusive.

%, % / , 2 * 5 \$ 3 + , (

\$66(0%/<('(6 35(0,Š5(6 1\$7,216 48<%(& /\$%5\$'25 HW &200,66,21 '(/\$ 6\$
6(59,&(6 62&,\$8; '(6 35(0,Š5(6 1\$7,216 '8 48<%(& (L'action communautaire au
VHLQ GHV FRPPXQDXW«V GHV 3UHPL^aUHV 1DWLRQVb XQ,Méthode,VWLRQ C
&RPPLVWLRQ GH OD VDQW« HW GHV VHUYL^aFHV VRFLDX[GHV 3UHPL^aUHV 1
SKWWSV ZZZ PWHVV JRXY TF FD SXEOLFDWLRQV SGI 3\$*\$&B05B B

BINHAS, Lynda. Les repères en économie sociale et en action communautaire. Panorama du secteur et de
sa main-d'œuvre «GLWLRQ >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO &RPLW« VHFWRULHO
\$FWLRQ FRPPXQDXWDLUHKWWSV ZZZ FVPRHVDF TF FD DVVHWV PHGLDV G
OHVUHSUHV@ SGI

%28548('HQLVMRGLJDQLVDWLRQ FRPPXQDXWDLUHb IRQGHPHQWV DSSU
4X«EHF 3UHVVHV GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF F S 3UDWLTXH

&216(/ '8 67\$787 '(/\$)(a santé mentale des femmes en temps de pandémie >(Q OLJQH@
*KWSV FVI JRXY TF FD DUWLFOH SXEOLFDWLRQVQXP OHV IHPPHV HV
IHPPHV HQ WHPSV G@ SQRQV« OH PDUV

&28785,(5 <YH /\QH HW 0Q(LPW)257,1OD FULVH VDQLWDLUH VXU OH PLOLH
la situation pour les organismes du Québec >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO ,QVWLWXW GH UH
VRFL«FRQRPLTXHV KWWSV SLULV UHFKHUFKH TF FD SXEOLFDWLRQV HI
FRPPXQDXWDLUH SRUWUDLW VLW@

)\$95(\$8 /RXLV HW <YHV/&8578W, FRPPXQDXW«V ORFDOHvb OD FRQWUL
communautaire 6DLQWH)R\ 3UHVVHV GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF F

)217\$17 -HDQ 0DUF 3HWHU 5 (/621 HWHVIRYQGLW/LRŠQ5(SKGLDQWKURSLTX
acteurs politiques? 4X«EHF 3UHVVHV GH OM8QLYHUVLW« GX 4X«EHF F S

*\$*121 <ULF \$QGU«H)257,1 \$P«OLH (OVD)(5/\$1' 5\$<02invention du \$QLFN
E«Q«YRODWb JHQ^aVH HW LQVWLWXWLRQ 4X«EHF3WLRQV«G«HYDOMHQLYH
F S 6RFLRORJLH FRQWHPSRUDLQH

*289(51(0(17 '8 48<%(& mb/MRUJDQLVDWLRQMinistère du Travail, de l'Emploi et de
la Solidarité sociale >(Q OLJQH@ > ZZZ TXHEHF FD JRXYHUQPHQW PLQLVWHU
VRFLDOH PLVLR@ HVRQV«W@ PDUV

,167,787 '(/\$ 67\$7,67,48('8Comptes économiques des revenus et dépenses. Édition 2020 ,
>(Q OLJQH@ 4X«EHF ,QVWLWXW GH OD VWWSVWLTXEVLVWX«TXH
FRPSWHV HFRQRPLTXHV GHV UHYHQXV HW GHSHQVHV GX TXHEHF HGLWL

,167,787 1\$7,21\$/ '(6\$17< 38%/ ,48('8OVID-19- Pandémie, bien-être émotionnel
et santé mentale >(Q OLJQH@ 4X«EHF ,QVWLWXW QDWLRQDO GHVDSQW«ZSXEO
LQVST TF FD FRYLG VRQGDJHV DWLWXGHV FRPSRUWHPHQ@

,167,787 1\$7,21\$/ '(6\$17< 38%/ ,48(Évaluation d'impact sur la santé >(Q OLJQH@ PLV
MRXU OH WWSV >ZZZ LQV@T RQV«W@

- \$55< 0RQLTXH 0\O^QH /<*\$5< HW 5ur le point de vue de l'aspect juridique >(Q OLJQH@
0RQWU«DO &RPPLVLRQ GHV VHUYLEFHWWSULGZZXFWM TF FD ,SWDQHV
)UDQFDLV)LEKLHUV +LVWR@LTXH GHWDLOOH SGI

/ \$92,(-RFHO\QH HW -HDQ 3\$1L(7préposé de l'action communautaire 4X«EHF 3UHVHVHVG
l'Université du Québec, 3^e «GLWLRQ S

0,1,67\$5('8 ' <9(/233(0(17 '85\$%/('(/M(19,5211(0(17 (7 '(/\$ /877(&21
CHANGEMENTS CLIMATIQUES. Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 ,
>(Q OLJQH@ 0LQLVW^UH GX '«YHORSSHPHQW GXUDEOH GH OM(QYLURQQ
FOLPDWLTXH KWWSVS >GQ FRQWHQX TXHEHF FD FGQ FRQWHQX DGP PLQ
DGP GHYHORSSHPHQW GXUDEOH VWUDWHJL@GG SGI"

0,1,67\$5('8 75\$9\$, / '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/,'\$5,7< 62&, Le ministre Jean PDUV
Boulet annonce un investissement de plus de 5,4 millions de dollars pour accélérer la transition numérique
du secteur communautaire 5HS«U«KWWSV ZZZ QHZVZLUH FD IU QHZV UHOHDVHV
DQQRQFH XQ LQYHVWLVLVHPHQW GH SOXV GH PLOOLRQV GH GROODUV
VHFWHXU FRPPXQDXWDLUH KWPO

0,1,67\$5('8 75\$9\$, / '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/,'\$5,7< 62&, %RQL“FDWLNRQL@X
VRXWLHQ DX PLOLHX FRPPXQDXWDLUH OH PLQLVWUH -HDQ %RXOHW D
organismes communautaires 5HS«U«KWWSV ZZZ QHZVZLUH FD IU QHZV UHOHDVHV
DX PLOLHX FRPPXQDXWDLUH OH PLQLVWUH MHDQ ERXOHW DQQRQFH XQ
FRPPXQDXWDLUH KWPO

0,1,67\$5('8 75\$9\$, / '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/,'\$5,7< 62&, Plan stratégique 2019-2023,
>(Q OLJQH@ 4X«EHF 0LQLVW^UH GX 7UDYDLO GH OM(P<KORLSHW GHQOD
FRQWHQX TXHEHF FD FGQ FRQWHQX DGP PLQ WUDYDLO HPSORL VR
VWUDWHJLTXH 36B07(66 @GI"

0,1,67\$5('8 75\$9\$, / '(/M(03/2, (7 '(/\$ 62/,'\$5,7< 62&, Cadre de référence en matière
d'action communautaire >(Q OLJQH@ 4X«EHF 0LQLVW^UH GX 7UDYDLO GH OM(I
S KWWSV ZZZ PWHVV JRXY TF FD WHOHFKDUJHU DVS"“FKLHU
UHIHUHQFHBDFWLRQBF@PPXQDXWDLUH SGI

2)),&('(6 3(56211(6 +\$1',&\$3<(6 '8 Guide d'application de la clause d'impact sur les
personnes handicapées, 2^e édition 21“FH GHV SHUVRQQHV KDQGLFDS«HWWSV X«EHF
RSKT JRXY TF FD “OHGGLQ FHQWUHBGRFXPHQWDL@H *XLGHV *XLGHB&OD

3(/\$*,',6 7K«RGRUH mb 3ROLWLTXH «FRQRPLTXHV HW G«VWUXFV
G«YHORSS«V GHSXLV OHV La qualité de la vie HYRQQJWB

48<% (Loi sur le développement durable ¢ MRX^UQRYHPEUH >4X«EHF@ <GLWHXU
4X«EHF KWWSV ZZZ OHJLVTXHEHF JRXY TF @D IU GRFXPHQW OF '

48<% (Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire,
professionnelle et sociale ¢ MRX^UQRYHPEUH >4X«EHF@ <GLWHXU KWWSV GX 4
ZZZ OHJLVTXHEHF JRXY TF FD IU GRFXPHQW OF H

48<% (Loi sur la santé publique ¢ MRX^UQRYHPEUH >4X«EHF@ <GLWHXU RI“FLHC
*WWSV ZZZ OHJLVTXHEHF JRXY TF@FD IU GRFXPHQW OF V

5(*5283(0(17 '(6 &(175(6 'M\$0,7,< \$872&+721(6À propos <%(Q OLJQH@ > ZZZ
UFDDT LQIR TXL V@PRRQXW« OH PDUV

5<6(\$8 48<%<&2,6 '(/M\$&7,21 &20081\$87\$,5(À\$872120(Q OLJQH@V > UT DFD
RUJ D SU@S&RQVXOW« OH PDUV

6(&5<7\$5,\$7 , /M\$&7,21 &20081\$87\$,5(Orientation des gouvernements en matière
d'action bénévole 4X«EHF 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH DXWRLQ
JRXY TF FD LQFOXGHV FRPSRVDQWV WHOHEFKDUJHU DVS"ILFKLHU SXI
DFWLRQBEGHYROH@SGI ODQJXH IU

6(&5<7\$5,\$7 , /M\$&7,21 &20081\$87\$,5(Politique gouvernementale – L'action
FRPPXQDXWDLUhb XQH FRQWULEXWLRQ HVVHQWLHOH ¢ OMH[HUFLFH G
Québec >(Q OLJQH@ 4X«EHF 6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH
PWHVV JRXY TF FD WHOHEFKDUJHU DVS""FKLHU S@EOLFDWLRQV SGI 6\$&\$

6(&5<7\$5,\$7 , /M\$&7,21 &20081\$87\$,5(\$872120((7 \$8; ,1,7, Solution (6 62&,\$
"QDQFLHU JRXYHUQHHPHQWDO HQ DFWLRQ FRPPXQDXWDLUH QDQFLHUHQV DX«EH
6HFU«WDULDW ¢ OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH KWWWSX[LQJWEDM[VHJRXP
SXEOLFDWLRQV SGI 6\$&\$,6@HWDWBVLWXDWLRQ SGI

6(&5<7\$5,\$7 \$8; \$))\$,5(6 \$872120(6 SOXV IDLUH PLHX[b 3ODQ GMDFWLRQ
développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits >(Q OLJQH@ 4X«EHF 6HFU«
DIIDLUV DXWRFKWRQKWWWSV FG\$FRQWHQX TXHEHF FD FGQ FRQWHQX D
SXEOLFDWLRQV DGP VDD DGPLQLVWUDWLYHV SODQBD@WLRQ IU SODQ DF

STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0617-01 – Emploi dans les institutions sans but lucratif par sous-
VHFWHXU [>(Q OLJQH@V > ZZZ VWDWFDQ JF FD W WEO IU WY DFWL
0HPEHUV % ' FXEH7LPH)UDPH VWDUW<H DU FXEH7LP
UHIHUHQFH3HULRGV @ & &RQVXOW« OH PDUV

STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0651-01 – Les emplois dans le secteur des organismes sans but
lucratif par caractéristique démographique >(Q OLJQH@V > ZZZ VWDWFDQ JF FD
WY DFWLRQ"SLG SLFN0HPEHUV % ' FXEH7LPH)UDPH VWDUW<H
HQG<H DU UHIHUHQFH3HULRGV @ & &RQVXOW« OH PDUV

STATISTIQUE CANADA. 7DEOHDX J 9DOHXU «FRQRPLTXH GH OMDFWLYL
>(Q OLJQH@V > ZZZ VWDWFDQ JF FD W WEO IU WY DFWLRQ"SL@
&RQVXOW« OH PDUV

STATISTIQUE CANADA. Tableau 45-10-0032-01 – Taux de donateurs et montant moyen des dons annuels,
selon le genre >(Q OLJQH@V > ZZZ VWDWFDQ JF FD W WEO IU WY DFWLRQ"S
% ' @ & &RQVXOW« OH PDUV

STATISTIQUE CANADA. Tableau 45-10-0040-01 – Taux de bénévolat et heures annuelles moyennes de
E«Q«YRODW VHORO OD G«"QLWLRQ(QXOEHQWRODZ HW QWDMQDQ JF FD
WY DFWLRQ"SLG SLFN0HPEHUV % ' SLFN0H@EH&RQVXOW« OH PDUV

7,5&+(5 3LHUUH 9DOHQWLQH *2''\$5'UHW1QFRQDVTX251 SRUWUDLW GHV P
enjeux pour les OSBL >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO 2EVHUYDWRLUH TXWVSR LVFGHV
FD \DSOD FRP FRPSDQ\ &3<0=[IE:7E9.9Y6W ,%(&OF DVVHW ILOHV 24
QXPH && ULTXH 26@/ SGI

9<5,), &\$7(85 * <1<5\$/ '8 486 7X&WLHQ "QDQFLHU DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDX
ministère de la Santé et des Services sociaux et les agences de la santé et des services sociaux >(Q OLJQH@
4X«EHF 5DSSRUW GX 9«UL"FDWHXU J«Q«UDO GX 4X«EHF ¢ OM\$VHPEO«H Q
FKDSLWUH KWWSV >ZZZ YJT TF FD)LFKLHUV 3XEOLFDWLRQV UDSS
5DSSRUW 7 &K@S SGI

9,/('(02175< \$Politique montréalaise pour l'action communautaire >(Q OLJQH@ 0RQWU«DO
0RQWU«DO KWWSV >SRUWDLO P V V PRQWUHQDO FD SGI BGRFB
FRPPXQDXWDLUH @QDOHB SGI

9,/('(02175< \$Mémoire de la Ville de Montréal. Présenté dans le cadre de la consultation sur
le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 0RQWU«DO 9LOOH GH 0RQWU«DO
>KWWS YLOOH PRQWUHQDO TF FD SOV SRUWDO GRFV 3\$*(357
B0 & 02,5(B9,/(B'(B02175 & \$/ B\$&7,21B&20081\$8@,5(3')

:+,7('HHQD mb/MLQVWLWXWLRQQDOLVDWLRQ GH OD U«VLVWDQFH
HW GH VRXWLHQ GH OMD Offices de l'Environnement et du Climat S

WHITE, Deena et coll. /D JRXYHUQDQFH LQWHUHVHFWRULHOOH ¢ OM«SUHXYHb «Y
premières retombées de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire , Montréal,
&HQWUH GH UHFKHUFKH VXU OHV SROLWLTXHV HW OH G«YHORSSHPHQW

ANNEXE A : TABLEAU SYNOPTIQUE DES MESURES DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE

'Â\$&7,21 & 20081\$87\$,5(

AXES	1. CAPACITÉ D'AGIR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	2. MOBILISATION DES PARTENAIRES
ORIENTATIONS ET MESURES	1.1 APPUYER LA RÉALISATION DE LA MISSION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES \$XJPHQWHU OH "QDQFHPHQW JRX Ya participation et inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires 6RXWHQLU GH QRXYHDX[RUJDQLVPHV communautaires &U«HU GH QRXYHDX[SURJUDPPHV gouvernementaux en appui à la mission globale des organismes communautaires 0HWWUH HQ XYUH XQ P«FDQLVPH GH concertation interministérielle visant à assigner un port d'attache aux organismes communautaires à vocation multisectorielle 6RXWHQLU OD PLVVLRQ JOREDOH communautaires à vocation multisectorielle	2.1 FAVORISER LA PARTICIPATION DES MILIEUX 6RXWHQLU GHV LQLWLDWLYHV YLVDQY La participation et inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires 6RXUDJHU OH E«Q«YROW FKH] OHV dans les établissements scolaires 6LPSOL"HU OMDFF^aV ¢ OD Y«UL"FDWLF antécédents judiciaires nécessaire pour les bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires <ODERUHU GHV RXWLOV GH IRUPDWLR communautaire à l'intention des partenaires locaux, régionaux et nationaux 6DLVQWUQLQLVMDV GH "QDQFL^aUH SRXU accessibles aux Québécoises et Québécois d'expression anglaise les services offerts par des organismes d'action communautaire francophone
	1.2 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RÉTENTION DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES)DYRULVHU OMDXJPHQWDWLRQ GX au régime de retraite et à l'assurance collective 6RXWHQLU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDWLYHV d'accès à des locaux et d'amélioration locative pour les organismes communautaires)DYRULVHU OMDFF^aV ¢ OD IRUPDWLRQ FRQWLQXH SRXU le personnel des organismes communautaires '«YHORSSHU XQH RIIUH GH IRUPDWLRQ SHUWLOHQWH et adaptée aux besoins des organismes communautaires	2.2 SOUTENIR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES EN ACTION COMMUNAUTAIRE FRPPXQDWLYHV SURJUDPPH GMDFFRPSD d'accès à des locaux et d'amélioration locative pour les organismes communautaires \$FFRPSDJQHU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDWLYHV pour assurer une transformation numérique adaptée à leurs besoins

AXES	3. COHÉRENCE DES ACTIONS DES PARTENAIRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE	4. CONNAISSANCE ET VALORISATION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE
ORIENTATIONS ET MESURES	3.1 RENFORCER LES PARTENARIATS ET LA CONCERTATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 5HQIRUFHU OH U«VHDX GHV FRUSRUDWLRQV de développement communautaire dans leurs efforts de concertation territoriale 6RXWHQLU OMDUULPDJH ORFDO GHV EDUHUHIRXUV jeunesse emploi du Québec, notamment dans leur contribution à la réussite éducative des jeunes adultes +\$5021,6(5 (7 & 2162/, '(5 LES ACTIONS DES PARTENAIRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE 0HWWUH VXU SLHG OD 7DEOH 42 WAIREQACONISER partenaires de l'action communautaire 0HWWUH & MRXU OH FDGUH GH U«I«UHQFH HQ PDWL^aUH GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUHQ D^aQ GH convenir de balises communes concernant notamment la répartition du soutien “QDQFLHU HW OD UHGGLWLRQ GH FRPSWHV 6LPSOL“HU OHV GHPDQGHV GH “QDOFHPHOW et la reddition de comptes pour les organismes communautaires soutenus par le Secrétariat à l'action communautaire DXWRQRPH HW DX[LQLWLDWLYHV YRFDQHU 6\$&\$6 de bonnes pratiques pour une intervention agile en situations de crise ou auprès de personnes vulnérables &RQVROLGHU OH U¹OH GH FRRUGLQDWLRQ HW GH VHUYLFH FRQVHLO GX PLQLVWU GHV AFDLWV de l'Emploi et de la Solidarité sociale auprès des ministères et des organismes gouvernementaux	4.1 FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC \$P«OLRUHU OD FRQQDLVVDQFH GH OI communautaire au Québec, ses caractéristiques et son impact social et économique 3HUPHWWUH XQH PHLOOHXUH FRQQD de l'action communautaire dans les communautés autochtones du Québec 3URPRXYRLU HW YDORULVHU OD 6HP nationale de l'action communautaire autonome 4.2 VALORISER ET SOUTENIR LES BONNES PRATIQUES EN ACTION COMMUNAUTAIRE 6RXWHQLU OH G«YHORSSHPHQW GMX d'évaluation au sein des organismes communautaires \$SSX\HU OH G«SORLHPHQW GMLQLWL d'innovation sociale en action communautaire qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale YRFDQHU 6\$&\$6 de bonnes pratiques pour une intervention agile en situations de crise ou auprès de personnes vulnérables <YDOXHU OH 3ODQ GMDFWLRQ JRXYH PDWL^aUH GMDFWLRQ FRPPXQDXWDLU

ANNEXE B :

CADRE FINANCIER DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

(1 0\$7,5 ('Â\$&7,21 &20081\$87\$,5 (

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL ⁵⁴
\$;(b &\$3\$&,7< 'M\$*,5 '(6 25*\$1,60(6 &20081\$87\$,5(6						
2ULHQWDWLRQ b \$SSX\HU OD U«DOLVDWLRQ GH OD PLVVLRQ GHV RUJDQLVPH						
\$XJPHQWHU OH “QDQFHPHQW gouvernemental en appui à la mission globale des organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Soutenir de nouveaux organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Créer de nouveaux programmes gouvernementaux en appui à la mission globale des organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Mettre en œuvre un mécanisme de concertation interministérielle visant à assigner un port d'attache aux organismes communautaires à vocation multisectorielle						
Soutenir la mission globale des organismes à vocation multisectorielle	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
2ULHQWDWLRQ b &RQWULEXHU DX G«YHORSSHPHQW HW ¢ OD U«WHQWLRQ GX communautaires						
)DYRULVHU OMDXJPHQWDWLRQ GX nombre d'adhérents au régime de retraite et à l'assurance collective	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines	b 0	b 0				b 0
)DYRULVHU OMDFF ^{a V} ¢ OD IRUPDWLRQ continue pour le personnel des organismes communautaires	b 0	b 0				b 0
Développer une offre de formation pertinente et adaptée aux besoins des organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0

En raison des arrondissements, le total n'est pas nécessairement la somme des investissements prévus pour chaque année
“QDQFL^{a UH}

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------

\$;(b 02%, /, 6\$7,21 '(6 3\$57(1\$,5(6

2ULHQWDWLRQ b)DYRULVHU OD SDUWLFLSDWLRQ GHV PLOLHX[

Soutenir des initiatives visant à favoriser la participation et l'inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires		b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
(QFRXUDJHU OH E«Q«YRODW FKH] OHV jeunes dans les établissements scolaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
6LPSOL“HU OMDFF ^a V ¢ OD Y«UL“FDWLRQ des antécédents judiciaires nécessaire pour les bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
<ODERUHU GHV RXWLOV GH IRUPDWLRQ sur l'action communautaire à l'intention des partenaires locaux, régionaux et nationaux	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
0DLQWHQLU OMDLGH “QDQFL ^a UH SRXU rendre accessibles aux Québécoises et Québécois d'expression anglaise les services offerts par des organismes d'action communautaire francophone	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0

2ULHQWDWLRQ b 6RXWHQLU OHV SURMHVW GMLQIUDVWUXFWXUHV HQ DFWLRQ

Développer un programme d'accompagnement, d'accès à des locaux et d'amélioration locative pour les organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Accompagner les organismes communautaires pour assurer une transformation numérique adaptée à leurs besoins	b 0	b 0	b 0			b 0

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
\$;(b & 2+<5(1&('(6 \$&7,216 '(6 3\$57(1\$,5(6 '(/M\$&7,21 &20081\$87\$,5(						
2ULHQWDWLRQ b 5HQIRUFHU OHV SDUWHQDULDWV HW OD FRQFHUWDWLRQ GH						
5HQIRUFHU OH U«VHDX GHV corporations de développement communautaire dans leurs efforts de concertation territoriale	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Soutenir l'arrimage local des carrefours jeunesse emploi du Québec, notamment dans leur contribution à la réussite éducative des jeunes adultes	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
2ULHQWDWLRQ b +DUPRQLVHU HW FRQVROLGHU OHV DFWLRQV GHV SDUWHQD						
Mettre sur pied la Table nationale des partenaires de l'action communautaire						
Mettre à jour le cadre de référence en matière d'action FRPPXQDXWDLUH D“Q GH FRQYHQLU de balises communes concernant notamment la U«SDUWLWLRQ GX VRXWLHQ “QDQFLHU et la reddition de comptes						
6LPSOL“HU OHV GHDPDQGHV GH “QDQFHPHQW HW OD UHGGLWLRQ GH comptes pour les organismes communautaires soutenus par le SACAIS	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
Consolider le rôle de FRRUGLQDWLRQ HW GH VHUYLFH conseil du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale auprès des ministères et des organismes gouvernementaux	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0

		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
\$;(b & 211\$,66\$1&((7 9\$/25,6\$7,21 '(/M\$&7,21 &20081\$87\$,5(							
2ULHQWDWLRQ b)DLUH FRQQD°WUH OMDFWLRQ FRPPXQDXWDLUH HW et économique du Québec							
	Améliorer la connaissance de l'action communautaire au Québec, ses caractéristiques et son impact social et économique	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
	3HUPHWWUH XQH PHLOOHXUH connaissance de l'action communautaire dans les communautés autochtones du Québec	b 0	b 0				b 0
	3URPRXYRLU HW YDORULVHU OD Semaine nationale de l'action communautaire autonome	b b	b b	b b	b b	b b	b b
2ULHQWDWLRQ b)DLUH UD\RQQHU HW VRXWHQLU OHV ERQQHV SUDV							
	Soutenir le développement d'une culture d'évaluation au sein des organismes communautaires	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
	Appuyer le déploiement d'initiatives d'innovation sociale en action communautaire qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale		b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
	Soutenir le partage et le développement de bonnes pratiques pour une intervention agile en situations de crise ou auprès de personnes vulnérables	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0	b 0
	<YDOXH UH OH 3ODQ GMDFWLRQ gouvernemental en matière d'action communautaire		b b	b b	b b		b b

ANNEXE C : ACTIVITÉS DE CONSULTATION DES PARTENAIRES

'DQV OH FDGUH GHV WUDYDX[GM«ODERUDWLRQ GX 3ODQ GMDFWLRQ
FRPPXQDXWDLUH OD VWUDW«JLH GH FRQVXOWDWRQ SU«

ACTIVITÉS	OBJECTIFS	PRÉCISIONS
Appel de mémoires ciblant des interlocuteurs privilégiés (regroupements d'organismes communautaires) des ministères et organismes gouvernementaux	3 HUPHWWUH ¢ XQ QRP d'organismes communautaires, par l'intermédiaire de leurs regroupements nationaux, de s'exprimer sur les enjeux à considérer dans le cadre GX 3ODQ GMDFWLRQ 5 HFXHLOOLU XQH YDUL« perspectives sectorielles et multisectorielles.	Cet appel de mémoires a été lancé le 15 novembre 2017. Les regroupements disposaient d'une période d'au moins six mois, VRLW MXVTXMDX G«FHPEUH pour consulter leurs membres. \$X WRWDO P«PRLUHV RQW « déposé. Cinq mémoires ont également été déposés par des directions régionales de santé publique.
Appel de mémoires ciblant le milieu municipal et le milieu philanthropique	3 HUPHWWUH ¢ GLII«UH fonds de s'exprimer sur les enjeux à considérer dans le cadre du plan d'action. - Mobiliser le milieu municipal et le milieu philanthropique.	Cet appel de mémoires a été lancé le 15 novembre 2017. - Les représentants des municipalités et du milieu philanthropique avaient jusqu'au MDQYLHU SRXU G«SRVHU mémoire. \$X WRWDO P«PRLUHV RQW « déposé. Cinq mémoires ont également été déposés par des directions régionales de santé publique.
Appel de mémoires ciblant des organisations autochtones	3 HUPHWWUH DX[RUJDQ autochtones de s'exprimer sur les enjeux à considérer dans le cadre du plan d'action. - Connaître l'action communautaire au sein des communautés autochtones.	Cet appel de mémoires a été lancé le 15 novembre 2017. - Les organisations autochtones DYDLHQ MXVTXMDX PDUV pour déposer un mémoire. - Au total, quatre mémoires ont été déposés.

ACTIVITÉS	OBJECTIFS	PRÉCISIONS
Entretiens avec des organismes de base	3 HUPHWWUH « XQ «FKDQJHU VXU GHV H - de représentants d'organismes - GH EDVH H[b SHUVRQQH QWKRVC mbIRFXV JURXSb} - permanences, membres - GH FRQVHLO GMDGPLQLVWSDWURHQ ont été réalisés. Les groupes - s'exprimer sur les enjeux - à considérer dans le cadre - du plan d'action. - Approfondir certaines questions - et mieux connaître les réalités - terrains, locales et régionales.	ont été réalisés. Les groupes de représentants d'organismes communautaires de base dans TXDWUH U«JLRQV GX 4X«EHFb &DSLWDOH 1DWLRQDOH 0RQW 0DXULFLH HW %DV 6DLQW /DXU Ces entretiens ont été réalisés HW DQLP«V SDU OD "UPH 620 /H UDSSRUW "QDO SU«VHQWDQ résultats de ces entretiens a été G«SRV« HQ PDUVb
Rencontres avec certains partenaires privilégiés	«FKDQJHU VXU GHV H - dans les mémoires et approfondir - certaines thématiques.	Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le comité consultatif de parlementaires ont rencontré SDUWHQDLUH V QDWLRQDX[OMDXWRPQHb HW «OMKLYH Les rencontres se sont déroulées à huis clos.

ANNEXE D : LISTE DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ACTION COMMUNAUTAIRE DES COMMISSIONS SPÉCIALES OU DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DU RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE

&RPPLVVLRQ GMHQT³TX-WH VXU OHV UHODWLRQV H³QWUH OHV DXWRFKWRQH³ HW FH
écoute, réconciliation et progrès

5«VHUYHU DX[SURJUDPPHV GH MXVWL³FH FRPPXQDXWDLUH DXWRFKWRQH HW
DFWXDOLVDWLRQ XQ EXGJHW S«UHQQH SURSRUWLRQQHO DX[UHVS³RQVDELOLW
assurer la stabilité et tenir compte de l'augmentation normale du coût de fonctionnement de tels programmes.

6MDVVXUHU GH OD GLVSRQLELOLW« H³Q PLOLHX XUEDLQ GH SODFHV U«VHUY«
résidentiels communautaires déjà établis ou, le cas échéant, conclure une entente avec un organisme autochtone
D“Q GH FU«HU XQH WHOOH UHVVRXUFH

6RXWHQLU “QDQFL³UHPHQW HW GH ID©RQ S«UHQQH OHV VHUYLFHV RIIHUWV F
autochtones.

Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

/D &RPPLVVLRQ UHFRPPDQGH TXH OH JRXYHUQH³PHQW GX 4X«EHF P³QH H³Q SD
et les Inuit, une campagne de sensibilisation ciblant les jeunes Autochtones et leurs communautés sur l'exploitation
sexuelle des mineurs.

/D &RPPLVVLRQ UHFRPPDQGH TXH OH JRXYHUQH³PHQW GX 4X«EHF PHWWH H³Q
IRUPXOH GH “QDQFH³PHQW ¢ OD PLVVLRQ SRXU OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLU
PLQH³XUV SOXW³W TXH SDU SURMHW 4XH FH “QDQFH³PHQW VRLW ERQL“«

/D &RPPLVVLRQ UHFRPPDQGH TXH OH JRXYHUQH³PHQW GX 4X«EHF VMDVVXUH
administrative une table de concertation composée des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'exploitation
sexuelle des mineurs. Que le mandat, la mission et l'appellation de ces tables soient uniformisés. Que la réalité de
chaque région soit prise en compte dans la composition des tables avec la participation des acteurs des milieux
institutionnels et communautaires. Que le partage d'information entre ces tables de concertation soit établi.

/D &RPPLVVLRQ UHFRPPDQGH GH UHFRQGXLUH OHV PDQGDWV GHV SURMHWV GX
OH “QDQFH³PHQW U«FXUUHQW DLQVL TXH GMHQ «ODUJLU OD SRUW«H SDUWRXW D

&RPPLVVLRQ VS«FLDOH VXU OHV GURLWV GHV HQIDQWV HW OD SURWHFWLRQ GH

5HFRQQD°WUH OMLPSRUWDQFH GX UHOH GHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH

- › \$FFRUGHU XQH DLGH “QDQFL^aUH FRXYUDQW WRXV OHV IUDLV DQQXHOV GH IRQ SDU DQQ«H GH ID©RQ U«FXUUHQWH HW ¢ ORQJ WHUPH DX[RUJDQLVPHV FRPP dans leur milieu et travaillant en partenariat avec les organisations institutionnelles de proximité.

- › \$FFRUGHU GDQV OH P-^hPH HVSULW GHV EXGJHWV FRXYUDQW WRXV OHV IUDLV récurrente et à long terme, aux organismes communautaires qui œuvrent dans la trajectoire des familles en VLWXDWLRQ GH YXOQ«UDELOLW« QRWDPPHQW OHV RUJDQLVPHV TXL WUDYDLO

- en violence conjugale

X DXSU^aV GHV IHPPHV HQ GLI“FXOW« HW OHXUV HQIDQWV

- auprès des jeunes en transition vers l'âge adulte
- auprès des familles immigrantes
- en sécurité alimentaire

X HQ RIIUH GMDLGH SRXU KRPPHV HQ GLI“FXOW«

Améliorer la stabilité résidentielle des jeunes

- › 6RXWHQLU “QDQFL^aUHPHQW OHV RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH TXL RQW SRX et développer de tels organismes dans les régions qui ne sont pas nanties de telles ressources.

Soutenir et accompagner les parents lors d'un signalement

- › Initier le plus rapidement possible et consolider des collaborations entre les services de protection de la jeunesse et les organismes communautaires qui accompagnent les personnes réfugiées et immigrantes.

- › \$VVXUHU XQ “QDQFHPPHQW DG«TXDW DX[RUJDQLVPHV FRPPXQDXWDLUH D“Q T d'accompagnement et de médiation requis.

Désigner une personne responsable du dossier de la violence conjugale dans chaque Direction de la protection de la jeunesse

- › \$“Q GMDVVXUHU OH WUDYDLO GH FROODERUDWLRQ Q«FHVVDLUH HQWUH OHV ' FRPPLVVDLUHV UHFRPPDQGHW DX 0666 HW DX[&,666 &,8666 GH

- › désigner une personne responsable du dossier de la violence conjugale dans chaque Direction GH OD SURWHFWLRQ GH OD MHXQHVVH '3- SRXU DVVXUHU XQH OLDLVRQ HI une personne pouvant développer l'expertise, de concert avec les organismes communautaires, pour soutenir les intervenantes.

&RPLW« GMH[SHUW VXU OMDFFRPSDJQHPHQW GHV YLFWLPHV GMDJUHVVLRQV VH[X

\$FFRUGHU DX[RUJDQLVPHV GMDLGH DX[SHUVRQQHV YLFWLPHV OH “QDQFHPH GMDWWHQWH HW ¢ OD ERQL“FDWLRQ GHV VHUYLFHV GMDFFRPSDJQHPHQW SV\FK du Québec.

\$FFRUGHU XQ VRXWLHQ “QDQFLHU DX[LQLWLDWLYHV GMLQW«JUDWLRQ GHV V

\$VVXUHU XQ “QDQFHPHQW DG«TXDW HW U«FXUUHQW DX[UHVVRXUFHV H[LVW d'étendre l'offre de services aux régions où elle est inexistante, réduire les délais d'accès aux services et diminuer ou éliminer les frais exigés aux participants.

6MDVVXUHU TXH OHV UHVVRXUFHV SRXU OHV DXWHXUV GH G«OLWV VH[XHOV adéquat, une offre de services destinés aux individus non judiciaisés qui demandent de l'aide, et ce, dans toutes les régions du Québec.

